



Autour de l'île

PROJET DE LOI 82 SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Un groupe de citoyens propose une zone tampon pour protéger l'île

Hélène Bayard

Le 18 janvier dernier, le Regroupement de citoyen(ne)s pour la protection de l'île d'Orléans a déposé son mémoire¹, contresigné par plus de 500 personnes, devant la Commission parlementaire sur la culture et l'éducation. Plutôt que de se contenter de lire ce document devant les commissaires, les membres du Regroupement ont choisi de développer les arguments qui l'ont inspiré. Les présentateurs du mémoire étaient : Mme Anne-Yvonne Palafray, M. Normand Gagnon, M. Joseph Melançon, Mme Catherine Monna, M. Pierre Lahoud et M. Marcel Barthe.

D'emblée, le Regroupement a invité les commissaires à considérer l'île d'Orléans comme ayant une valeur identitaire nationale, soutenu par le fait qu'il s'agit du plus important site historique classé de la province.

PAYSAGE PATRIMONIAL

Le projet de loi 82, *Loi sur le patrimoine culturel*, consacre l'idée de considérer le paysage comme un patrimoine au même titre qu'un site ou un monument historique. Mais là où le bât blesse, selon le Regroupement, c'est que ce projet restreindrait le paysage à celui qui se découvre sur le site, excluant de facto ce que le regard embrasse à partir du site même. Cela revient à dire que l'environnement de l'île d'Orléans, c'est-à-dire le fleuve et les perspectives, ne fait pas partie du paysage.



PHOTO : PIERRE LAHAOUD

LE RECOURS À UNE ZONE TAMPON

Le Regroupement propose donc à la commission d'introduire dans la Loi 82 la notion de zone tampon. Il s'appuie pour

ce faire sur la Charte d'Athènes (1931), la Charte de Venise (1954) et surtout sur la Déclaration de l'UNESCO (2008) qui stipule :

« ... qu'une zone tampon devait être créée pour inclure l'environnement immédiat du

SUITE EN PAGE 2

1. Ce mémoire a été publié dans l'édition d'avril 2010 du journal *Autour de l'île*.

Les plans d'intervention d'urgence sur l'île



Nicole Bédard

Avec les changements climatiques, des municipalités de la Gaspésie ont subi récemment, lors des grandes marées, les conséquences du débordement des eaux du fleuve sur les rives. Ces aléas de dame Nature ont obligé les responsables municipaux à réagir rapidement pour que des mesures d'urgence soient entreprises afin d'aider les sinistrés. Suite à ces événements, nous nous sommes demandés quel était l'état de nos plans d'intervention d'urgence, à l'île d'Orléans.

Le préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, M. Jean-Pierre Turcotte, nous indique qu'il existe un comité formé d'un représentant de chacune des municipalités de l'île et dont le mandat est de mettre en commun les différentes mesures à prendre en cas d'urgence. Sa mission est aussi de s'assurer de la mise

à jour de ce dossier dans chacune des municipalités. En cas d'urgence, c'est la direction générale de chaque municipalité qui a la responsabilité d'intervenir, en collaboration avec le service des incendies, préparé à cet effet. Si le problème est plus important, on se doit de contacter le ministère de la Sécurité publique du Québec, responsable de la protection civile, qui gérera alors la crise, disait M. Turcotte.

LA SÉCURITÉ CIVILE

Sur son site Internet, le ministère de la Sécurité publique du Québec indique qu'en effet « lorsque l'ampleur d'un sinistre dépasse la capacité d'intervention d'une municipalité, le maire ou son représentant doit faire appel à la Direction régionale de la Sécurité civile pour obtenir le soutien de

En cas de sinistre majeur, les pompiers font partie des premiers répondants interpellés.

SUITE EN PAGE 2

Assemblée générale annuelle du journal *Autour de l'Île*

**Le mercredi 23 mars 2011 à 19 h 30
à la salle municipale de Sainte-Famille
3894 chemin Royal, Sainte-Famille**

Invitation à tous nos membres et à tous les citoyens de l'île

Le mercredi 23 mars prochain se tiendra l'assemblée générale annuelle du journal *Autour de l'Île*. L'assemblée générale élit les administrateurs, adopte les états financiers, reçoit le rapport annuel d'activités et s'informe de toutes les questions relatives au fonctionnement du journal. Toute personne intéressée aux buts que poursuit le journal *Autour de l'Île* peut y assister et n'a qu'à s'inscrire sur place pour devenir membre.

Le journal est une corporation sans but lucratif, démocratique, vouée aux intérêts de la communauté orléanaise. Vous lisez ce journal; vous le trouvez important pour les gens de l'île d'Orléans? Nous vous invitons à participer en grand nombre à l'assemblée annuelle.

Au plaisir de vous y accueillir.

**Violette Goulet
présidente du conseil d'administration**

Projet de loi 82 sur le patrimoine culturel

Suite de la une

bien proposé pour l'inscription, les perspectives visuelles importantes et d'autres aires ou attributs ayant un rôle fonctionnel important en tant que soutien apporté au bien et à sa protection. L'espace constituant la zone tampon doit être déterminé au cas par cas par des mécanismes appropriés.»² S'appuyant sur ces recommandations, le Regroupement a proposé: «Que la notion de zone tampon apparaisse dans le texte de la Loi 82 et soit formulée selon les orientations de l'UNESCO... et que les sites patrimoniaux déclarés, incluant évidemment l'île d'Orléans, bénéficient de cette zone tampon.»

Devant cette proposition, la ministre Christine St-Pierre s'est interrogée sur la façon de circonscrire cette zone tampon; quelles limites géographiques devrait-elle avoir? M. Marcel Barthe a suggéré ceci: «Plutôt que de se cantonner dans un calcul mathématique difficilement applicable à tous les sites, le principe de zone tampon devrait être un critère que les promoteurs seraient dans l'obligation de respecter afin de mieux intégrer et harmoniser leurs projets dans le paysage; en somme, ce serait une obligation au même titre que les études environnementales exigées.»

INQUIÉTUDES

À la fin de la présentation, le regroupement a soulevé quelques-unes de ses inquiétudes relativement au territoire même de l'île d'Orléans. Entre autres, il trouve peu rassurant de confier aux municipalités, particulièrement celles de très petite taille comme c'est le cas à l'île, la responsabilité unique de la protection d'un site patrimonial. «La rareté des compétences et des ressources humaines et financières risquerait d'entraîner un désintérêt quant à la protection du patrimoine [et] l'atomisation des prises en charge risquerait à son tour de faire perdre la nécessaire perspective d'ensemble en ce domaine.» (sic), disaient-ils, soulignant à nouveau que l'île avait acquis depuis le décret de 1970 le statut d'élément du patrimoine national. Enfin, le regroupement est d'avis que le Conseil du patrimoine proposé dans le projet de Loi 82 devrait être «doté de pouvoirs décisionnels en matière de protection des patrimoines et des paysages, plutôt qu'être simplement consultatif, un peu à l'image de la Commission sur la protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) qui a beaucoup contribué à la préservation du caractère particulier de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans.»

2. Convention du patrimoine mondial, UNESCO.

Les plans d'intervention d'urgence sur l'île

Suite de la une

ressources gouvernementales.» Diverses situations d'urgence sont énumérées: pannes de courant en hiver, contamination ou pénurie d'eau potable, incendies de forêt ou à la maison, tremblements de terre, vents violents, inondations. Il est dit que «chaque municipalité aura prévu un plan de sécurité civile pour faire face à une situation d'urgence ou de sinistre afin de maintenir le plus longtemps possible des services essentiels: le secours et la sécurité des personnes, la sauvegarde des biens, l'hébergement, l'alimentation en eau et en vivres, l'hygiène et la santé publique.» À cet effet, on y recommande «la tenue d'exercices ou la formation du personnel».

M. Turcotte nous indique que déjà des liens de collaboration sont établis avec la Sûreté du Québec, la Croix rouge, la Commission scolaire du secteur et la Direction de la sécurité civile. Il ajoute que la municipalité de Sainte-Famille tient à jour son plan d'intervention. Le maire de Saint-Laurent, M. Yves Coulombe, nous rappelle par ailleurs qu'on peut compter sur l'installation du débarcadère de Saint-Laurent pour pallier une fermeture éventuelle du pont. Il ajoute aussi qu'à Saint-Laurent, parmi les mesures préventives, on a des ententes avec différents organismes privés ou publics pour répondre à divers besoins, dont celui de l'hébergement, par exemple.

La mairesse de Saint-François, Mme Lina Labbé, précise que leur plan d'intervention en cas d'urgence vient d'être révisé en janvier 2011 et qu'elle a apprécié la collaboration d'un citoyen qui possédait déjà une expertise en la matière. Il fut établi que Le Sillon servirait de centre d'opération des urgences et on a fait l'achat d'une génératrice. Aussi, des résidences sont disponibles pour l'hébergement.

À Sainte-Pétronille, le maire Harold Noël nous dit qu'on possède un plan d'urgence qui sera révisé cette année. Déjà, des lieux d'hébergement avec génératrices sont identifiés pour répondre aux besoins. À Saint-Pierre, le maire Jacques Trudel compte aussi procéder à la révision prochaine du plan d'urgence. Le Logisport nouvellement agrandi deviendra un lieu de plus dont on pourra disposer. À Saint-Jean, le maire Jean-Claude Pouliot nous indique qu'on travaille actuellement à la révision du plan d'intervention; des démarches sont entreprises pour l'installation d'une génératrice à l'édifice municipal et pour l'aménagement d'une cuisine plus adéquate.

École Saint-Pierre Investissements de 130 000 \$

Pierre Shaienks

Le 7 février dernier, le député Raymond Bernier, au nom de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Line Beauchamp, a annoncé des investissements de plus de deux millions de dollars dans des établissements d'enseignement de sa circonscription de Montmorency.

L'école de Saint-Pierre va en bénéficier

Parmi la liste des établissements mentionnés par le député, figure l'École de Saint-Pierre qui recevra un montant de 130 000 \$ pour la mise aux normes des systèmes de ventilation. Cette aide vise à assurer le maintien en bon état de ce bâtiment de la Commission Scolaire des Premières Seigneuries, et constitue l'un des 1 159 projets qui bénéficieront de l'aide gouvernementale totalisant 239,8 millions, en 2010-2011.

COMMUNICATIONS EN CAS DE SINISTRE

Qu'en est-il de la communication en cas de sinistre? M. Turcotte dit que la plupart des gens disposent de cellulaires. Il nous assure que les listes des personnes et des ressources utiles en cas d'urgence sont maintenues à jour. Quant au débordement du fleuve sur nos rives, à l'île, M. Turcotte fait remarquer que ce n'est pas d'hier qu'on constate ce fait à Saint-Jean, par exemple. Il confirme que certains propriétaires ont dû refaire le muret de protection sur leur terrain. Autrefois, dit-il, «on était moins préoccupé par la crue des eaux car les terrains étaient à l'état naturel, mais aujourd'hui, ils sont bien aménagés ce qui cause des dégâts plus onéreux.»

SOMMES-NOUS PRÊTS?

Sommes-nous prêts à réagir? La mairesse de Saint-François précisait: «Avant de faire un plan d'intervention d'urgence au niveau de toute l'île, il faut s'assurer que chaque municipalité aura mis à jour son propre plan.» Pour la concertation en matière d'urgence, disait Jean-Pierre Turcotte, nous en discutons aux assemblées de la MRC. Dans les mois qui viennent, nous serons donc en mesure de recevoir plus d'information sur ce sujet. Nous saurons comment on pourra répondre à des services essentiels auprès de la population: lieux d'accueil munis de génératrices, banque de bénévoles et de ressources utiles, moyens de communication et autres.

Pour bien vous faire
connaître des gens
de l'île d'Orléans

Autour de l'île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT

Laure-Marie Vaysairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire
dans le journal *Autour de l'île*

Picard & Picard Inc.

Arpenteurs-Géomètres

Michel Picard et Claude Picard

Arpenteurs-Géomètres

Tél.: (418) 664-1135

Sans frais: (877) 742-2730

Rés.: (418) 828-2330

Télécopieur: (418) 664-1047



**DECTRONIQUE
INFORMATIQUE**

ORDINATEURS * COPIEURS * LOGICIELS * RÉSEAUX

Détailleur autorisé Acombe

(comptabilité pour entreprises)

1000, boul. du Parc-Technologique, bureau 102

Québec (Québec) G1P 4S3

Tél.: 418 650-6667 FAX: 418 650-6116

Courriel : jmf@dectronique.qc.ca

À votre service depuis 1984

Jean-Marc Ferland, président

Dépôt de service à Saint-Pierre : 828-2070



800, boul. Ste-Anne
Beauport, (Québec)
G1E 3M2

RESTAURATION DES ŒUVRES DE SAINTE-FAMILLE

Un travail bien amorcé · de belles surprises annoncées

Normand Gagnon

La restauration des œuvres d'art religieux confiée au Centre de conservation du Québec par la Fabrique de Sainte-Famille nous a amenés à rencontrer les deux spécialistes chargées du projet. Élisabeth Forest et Myriam Lavoie nous ont expliqué l'avancement de leurs travaux.

Myriam nous amène dans l'atelier de sculpture où trône, bien ancré sur son socle, l'Ange à la trompette (XVIII^e siècle). Encore en partie couvert de bandelettes protectrices apposées avant le déménagement pour minimiser les pertes de la surface écaillée, l'Ange montre déjà les premiers signes d'une renaissance sur sa moitié dégagée. Le visage a retrouvé sa carnation d'origine à la suite d'une opération au scalpel lui ayant enlevé le surpeint; il s'approche ainsi de sa facture définitive moyennant une intégration de la couleur. Le bras gauche, désolidarisé du reste de la sculpture, a été remis en place. Pour ce qui est de la tunique et de la robe à la feuille d'or dans la première vie de l'œuvre, on a choisi de procéder à une consolidation en raison des coûts moins élevés mais aussi d'une application de couleurs, somme toute judicieuse, effectuée après coup sur la surface dorée originelle; les détachements et pertes, ça et là sur la surface picturale, seront comblés par masticage que les retouches ultérieures vont dissimuler. À part un nettoyage, on prévoit peu d'intervention sur les ailes dont les couleurs, moins saturées toutefois, s'harmonisent bien avec les vêtements de l'Ange. La trompette, quant à elle, a été recollée et attend elle aussi de petites retouches à la dorure au mica; tel est aussi le cas de la lampe du sanctuaire pour laquelle on en est à mettre au point la formulation appropriée de la peinture des retouches.

UNE RÉSURRECTION EN COURS

Une résurrection est en cours, que les incrédules pourront bientôt toucher du doigt!

Dans l'atelier de peinture, Élisabeth nous invite près du tableau du Frère Luc, *La Sainte Famille* (1671). Certaines surfaces, libérées des couches successives de vernis qui assombrissaient l'ensemble de l'œuvre, font déjà apparaître des couleurs vives et des détails auparavant à peine perceptibles:



1

rayons, feuillages, fleurs, etc. Les premières investigations révèlent les nombreuses interventions faites année après année sur le tableau: masticages au blanc de plomb (difficiles à retirer), surpeints en grand nombre débordant les zones corrigées, châssis changé et inadéquat, cadre décapé... Le travail, bien amorcé, s'avère toutefois colossal. En plus du nettoyage, le tableau devra être renforcé d'une nouvelle toile, la toile d'origine s'étant affaiblie au fil des ans. Un nouveau châssis recevra la toile doublée et sera conçu pour ne pas créer de marques sur la surface picturale. Enfin, les lacunes de la couche picturale seront retouchées. L'enthousiasme et l'assurance de la restauratrice nous empêchent de douter de la réussite d'une entreprise qu'un néophyte jugerait à haut risque. C'est assurément une œuvre plus claire, plus contrastée et plus lisible qu'elle nous livrera dans quelques mois. Comme elle nous l'explique, le métier qu'elle exerce, bien qu'il exige de longues études dans plusieurs domaines - de l'histoire de l'art à la chimie - et des stages de formation pratique, offre des satisfactions inégalées: défis techniques quotidiens, découvertes étonnantes, contact intime et privilégié avec les œuvres de grands artistes ayant marqué l'histoire.



2

1. PHOTO : E. FOREST, CCQ, 2010

Frère Luc, *La Sainte Famille* (détail), 1670-71(C). Les surfaces libérées des couches de vernis donnent à imaginer ce que sera l'œuvre entièrement restaurée. Le nouveau vernis qui sera appliqué devrait accentuer (saturer) davantage les couleurs et donner de la profondeur à l'ensemble.

2. PHOTO : NORMAND GAGNON

L'Ange à la trompette (détail). On voit ici le travail déjà effectué: dégagement du visage, masticages sur la tunique, bras gauche consolidé.

LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE L'ÎLE D'ORLÉANS

CULTIVONS NOS FORCES !

Bienvenue à nos nouveaux membres :**CATAPULTE DESIGN**

Geneviève Pinard
catapultedesign@yahoo.ca
www.catapultedesign.com
418 204-3919

Catapulte design conçoit des outils originaux et différents qui vous permettent d'être en avant-plan dans vos communications. Nous nous spécialisons dans le design d'édition, l'image de marque, les outils promotionnels et publicitaires, le design d'exposition, le design de site web, etc. Nous sommes les graphistes de votre journal Autour de l'île.

DÉNEIGEMENT DAVE MORIN

Dave Morin
1993, chemin Royal
Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans
418 951-0979

Déneigement, Excavation résidentielle et commerciale, location de tracteur, épandage de sable.

MICROBIOS ANALYTIQUE INC.

Cathia Coulombe
550, boul. Pierre-Lelièvre
Québec
418 872-2345

Laboratoire accrédité offrant des services spécifiques à l'analyse de l'eau potable en conformité avec la réglementation en vigueur. Vous pouvez utiliser les services de ce laboratoire en passant par la Chambre de commerce de l'île d'Orléans.

Vous avez créé une nouvelle entreprise il y a moins de deux ans?

Le Conseil d'administration vous offre deux années d'adhésion à la CCIO au coût d'une année.

65\$ + taxes pour une année.

Ce que nous pouvons faire pour vous ? Vous faire connaître auprès des autres membres, vous référez, parler de vous dans nos publicités et plus encore. Adhérer au réseau des gens d'affaires de l'île d'Orléans. Appelez-moi.



Marie Langlois
présidente-
directrice générale
418 828-0880

**Vous voulez devenir membre
de la Chambre de commerce ?
Appelez : 418 828-0880**

Le développement durable en entreprise, un défi à relever !

Andrée-Anne Turcotte

Comment les petites et moyennes entreprises peuvent-elles intégrer la notion de développement durable dans leurs actions au quotidien ? Tel était le thème de la conférence à l'Espace Félix-Leclerc, le lundi 24 janvier dernier. Près de 70 personnes étaient inscrites à cette activité organisée par la Chambre de Commerce de l'île d'Orléans, la MRC de L'Île-d'Orléans et l'UPA.

Mais d'abord, qu'est-ce que le développement durable ? M. Olivier Boiral, conférencier ayant une grande expérience dans le domaine de l'administration et de l'enseignement, a fait ressortir les nombreuses définitions possibles de ce concept. Chacun y va de la sienne propre. Certains ne verront que le côté environnemental aux dépens du progrès et de la rentabilité. Mais le véritable développement durable allie les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Pour les petites et moyennes entreprises, intégrer le développement durable peut sembler un défi de taille, voir même irréalisable étant donné les faibles ressources, tant humaines que temporelles, mises à leur disposition. Elles ont tendance à croire que les profits engendrés par une entreprise qui fait du développement durable sont beaucoup moins importants que ceux d'une entreprise traditionnelle. Ils ont tort ; tout est question de gestion.

Alors comment les entreprises agricoles et touristiques de l'île, en particulier, peuvent-elles intégrer cette notion ? Mme Sonia Chassé, conférencière invitée ayant elle aussi fait ses classes en gestion d'entreprise et candidate au doctorat en développement durable, a malheureusement mentionné qu'il n'y pas de recettes parfaites. Chacun doit y aller de ses particularités et de ses points forts. Par contre, une démarche commune peut être suggérée. D'abord, il est prioritaire d'analyser les besoins de l'entreprise et les avantages que l'on recherche. Le gestionnaire doit ensuite faire le bilan actuel de son entreprise. Quelles sont les actions que l'on pose déjà, quels sont les moyens qu'on utilise actuellement ? Ensuite, l'entreprise sera beaucoup mieux outillée pour établir un plan d'action avec un échéancier et un plan d'évaluation. Il s'agit de trouver des solutions adaptées à son entreprise.

DES GESTES SIMPLES ET PEU COÛTEUX

Plusieurs actions simples et peu coûteuses peuvent être appliquées : limiter la consommation d'énergie, réduire l'impression, effectuer un tri sélectif des ordures, faire des achats responsables, transformer ses résidus en ressources, protéger l'eau, etc.

Ici même à l'île, des entreprises travaillent jour après jour en ce sens. Lors de cette soirée, M. Alain Plante, producteur agricole de Saint-Laurent, a expliqué la démarche de développement durable qui convient à son entreprise. L'automne arrivé, depuis environ 10 ans, il récupère l'ensemble des sacs de feuilles ramassées sur l'île d'Orléans pour en faire du compost. Bien que cela nécessite un travail important de sa part, il en retire de nombreux bénéfices, dont ceux de voir sa facture d'engrais dégringoler et d'apporter une plus-value à son produit.

D'autres entrepreneurs et gestionnaires ont à cœur le développement durable à l'île d'Orléans. Parmi eux, on peut compter M. Pierre Perrault, pharmacien propriétaire, à Saint-Pierre et récipiendaire du prix « Pharmacien de cœur et d'action » et d'une accréditation de niveau 2 par Recyc-Québec. C'est en changeant la manière de faire dans sa pharmacie que M. Perrault a réussi à se démarquer. Peut-être aviez-vous remarqué que dans son établissement on vous demande si vous avez besoin d'un sac et non si vous en voulez un ? Cette simple tournure de phrase incite les clients à réfléchir et, huit fois sur dix, à refuser un sac en plastique. M. Perrault a aussi changé de fournisseurs pour d'autres qui ont plus à cœur l'environnement et qui offrent des produits recyclables.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

La détermination et la confiance en ses actions sont prioritaires pour réussir à intégrer efficacement le développement durable en entreprise. « Quand on est parti, on nous a dit que ça ne marcherait jamais. Aujourd'hui, on est présent dans 800 entreprises dans le monde ». C'est le message qu'a lancé M. Pierre Morency, propriétaire directeur général de Nova Envirocom. Il est un exemple de réussite dans le domaine. Depuis toujours passionné par l'environnement, il a mis sur pied une entreprise de service-conseil, grossiste et manufacturier de produits environnementaux dont certains se trouvent peut-être



PHOTO : ANDRÉE-ANNE TURCOTTE
Le 24 janvier dernier, la conférence sur le développement durable a attiré près de 70 personnes.

même dans votre cour. Il produit de tout et cherche à remplacer tous les produits non récupérables et non biodégradables. L'entreprise a donc pris en charge la chaîne complète de montage de ces produits : partenariat avec les agriculteurs pour se procurer de la matière première, transformation en résine, fabrication de produit, utilisation, collecte, compostage et retour à la terre de ces produits compostés. Parmi les produits offerts par Nova Envirocom on trouve des bacs roulants, des bacs de récupération et de compostage, des collecteurs d'eau, des produits d'emballage, de la vaisselle et des ustensiles, etc. M. Morency gère un chiffre d'affaires de plus de 11 M\$, la preuve qu'intégrer le développement durable peut être rentable.

Bonne nouvelle

D'après M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC, le ministère de l'Environnement devrait adopter, ce printemps, une nouvelle politique pour le compostage domestique. Grâce à cette politique, en 2013 des bacs de compostage seraient distribués aux citoyens sur une base volontaire. En 2015, ils deviendraient obligatoires et seraient ramassés tout comme le sont présentement vos bacs d'ordures et de récupération. Dossier à suivre...

Jardin collectif sur l'île

Pierre Shaienks

Le Camp O Carrefour, de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, en collaboration avec le Service d'entraide Roc-Amadour, de Québec, offre à ceux et celles qui le désirent de participer au démarrage et à la réalisation d'un jardin collectif, à l'été 2011.

Le partage des connaissances dans une activité de loisirs amusante

Dans un jardin collectif, tous travaillent ensemble et en équipe sur le même terrain en se partageant des connaissances, les tâches et les récoltes. Si vous désirez jardiner et apprendre, vivre une activité amusante et valorisante, rencontrer des gens, passer du temps dans un milieu sain et naturel, manger des produits frais et produire votre propre nourriture, voici l'occasion rêvée de faire équipe dans un jardin collectif l'été prochain.

M. Jacques Bilodeau, coordonnateur du Service d'entraide Roc-Amadour, nous informe qu'il reste encore quelques places disponibles. Vous pouvez communiquer avec lui au 418 524-5228.

Pour VENDRE RAPIDEMENT et obtenir le meilleur prix ! Communiquer avec nous!

Présent sur l'Île d'Orléans depuis plus de **25 ans**

Estimation GRATUITE de la VALEURE MARCHANDE de votre propriété

Trois fois plus de propriétés vendues sur l'Île d'Orléans que la concurrence depuis 5 ans !

418 683-9300

Michel Boily
Courtier immobilier affilié

Le choix des consommateurs 2006 à 2010

Jean-Pierre Jalbert-Boily
Courtier immobilier

* Si la vente de votre propriété a été confiée à un autre courtier, remettez ce carton à un ami.

RÉSULTATS DU RON 2010

19 255 oiseaux appartenant à 71 espèces observés**Collaboration spéciale****Thérèse Beaudet et Pierre Lamothe**

Cette année, pour le 67^e recensement des oiseaux de Noël de la région de Québec (RON), les 87 ornithologues regroupés en 36 équipes, avec l'aide de 16 personnes observant un poste d'alimentation, ont inventorié en tout ou en partie 66 des 75 parcelles du territoire couvert par le RON de Québec. Ils ont passé 240,1 heures/équipes sur le terrain; 291,4 km ont été parcourus à pied et 1 179 km en automobile.

Un total de 19 255 oiseaux appartenant à 71 espèces ont été observés ce jour-là. Ce nombre est supérieur à la moyenne pour le RON du Club des ornithologues de Québec, qui a été de 15 648 au cours des 20 derniers recensements; de plus, les observations de cette année sont supérieures à la moyenne, qui est de 65 espèces depuis 1990.

FAITS SAILLANTS

- Au plan des raretés, une nouvelle espèce s'est ajoutée à la liste cumulative du RON de Québec : le Bihoreau gris, qui n'avait jamais été observé.
- L'observation d'une Petite Nyctale est également à souligner : c'est la première mention de l'espèce depuis 1985. Même chose pour le Bruant fauve, observé une seule fois en 2001.
- Un Cormoran à aigrettes a été observé cette année ; c'est seulement la cinquième mention de cette espèce pour le RON et la première depuis 1999.

- Pour huit espèces, le nombre d'individus observés cette année constitue un record : il s'agit du Pic mineur, du Pic chevelu, de la Mésange à tête noire, du Bruant hudsonien, du Cardinal rouge, du Roselin familier, du Sizerin flammé et du Sizerin blanchâtre. Il serait intéressant de vérifier si une augmentation du nombre de postes d'alimentation ou d'observateurs aux mangeoires est responsable de cette situation.

- Pour une 4^e année consécutive, une diminution est enregistrée dans le nombre d'oiseaux aquatiques : peu surprenant étant donné le couvert de glace sur le fleuve. Cette année, 16 espèces aquatiques ont été observées, mais elles représentent seulement 9 % des oiseaux comptabilisés. Sur les 1 751 oiseaux aquatiques observés, 1 050 étaient des colverts ; très peu de bernaches et autres canards étaient présents.

- Dans les trois jours précédant le RON et les trois jours suivants, deux espèces se sont ajoutées : l'Oie des neiges et l'Autour des palombes.
- Finalement, 129 espèces ont été observées au moins une fois au cours des 20 derniers RON.

Les résultats du RON 2010 sont disponibles sur le site de la Société Audubon http://cbc.audubon.org/cbccurrent/current_table.html. Pour les données des années antérieures ou de tout autre RON au Québec ou en Amérique du Nord, allez à <http://www.audubon.org/bird/cbc/>.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé au RON et plus particulièrement aux 17 responsables de zone qui ont fait de cette 67^e édition une réussite. Le prochain RON devrait se tenir le dimanche 18 décembre 2011.



PHOTO : PIERRE LAMOTHE

Petite Nyctale.

RON 2010 À SAINTE-PÉTRONILLE

Espèces	2009	2010	Espèces	2009	2010
Bernache du Canada	150		Mésange à tête noire	91	131
Canard colvert	1		Sittelle à poitrine rousse	2	4
Grand Harle	11		Sittelle à poitrine blanche	8	15
Pygargue à tête blanche	1		Troglodyte de Caroline	1	
Goéland bourgmestre	2		Merle d'Amérique		1
Goéland marin	8		Étourneau sansonnet	64	64
Goélands sp.	18		Cardinal rouge	2	2
Pigeon biset		2	Bruant hudsonien	8	4
Tourterelle triste	24	39	Bruant à gorge blanche	4	1
Petite Nyctale		1	Junco ardoisé	4	5
Pic mineur	14	17	Quiscale bronzé	3	
Pic chevelu	1	4	Sizerin flammé		84
Grand Pic		1	Tarin des pins		2
Geai bleu	10	8	Chardonneret jaune	63	1
Corneille d'Amérique	7	1	Moineau domestique	7	

BLEU emménage**Pierre Shaienks**

C'est avec un sourire non feint qu'en ce début de février la présidente de BLEU, Mme Violette Goulet, mettait la clé dans la porte, du nouveau local que le regroupement s'est vu assigner au Centre communautaire de Saint-Jean. Un beau cadeau de la municipalité, nous dit-elle, qui y voit une reconnaissance du milieu pour cet organisme à but non lucratif.

BLEU A QUATRE ANS ET PLEIN D'AMIS

Fondé il y a maintenant près de quatre ans, BLEU est un organisme de regroupement « géographique », c'est-à-dire qu'il regroupe près de 60 artistes autant des arts visuels, que des métiers d'art, de la musique, de la photographie, des arts de la scène, des écrivains, des poètes, et autres et qui demeurent à l'île.

UN NOUVEAU LOCAL MULTI-FONCTIONS

Le nouveau local prêté gratuitement par la municipalité permettra aux membres non seulement de se réunir pour planifier des activités communes ou simplement permettre des échanges entre les artistes, mais aussi pour préparer et organiser des rencontres et expositions destinées au public. BLEU va aussi participer durant l'année à certaines activités organisées sur l'île, dont la fête du Parc Maritime en juillet et d'autres qui seront annoncées plus tard.



PHOTO: PIERRE SHAIENKS
Violette Goulet, présidente du regroupement Bleu, ouvre le local qui a été assigné au regroupement dans le centre communautaire de Saint-Jean.

NOUVEAU SITE WEB

Le site Internet de BLEU a été complètement refait. On peut aller le visiter pour en savoir plus sur cet organisme et ses membres de même que sur les activités où BLEU sera présent cette année au [www.bleuartistes.com](http://bleuartistes.com)

Cette année on suit BLEU à la trace...

Restaurant
Vue
Île d'Orléans

Promotion : Déjeuner gratuit

L'auberge la Goéliche vous invite à découvrir une de nos spécialités du samedi et dimanche

Le déjeuner le moins coûteux sera déduit de la facture.

Une carte pour 2 personnes minimum.

Valide toutes les fins de semaine de février et mars 2011

Merci de présenter cette publicité

Ouvert de 8h30 à 13h30 / Réservation 418 828-2248

Découvrez notre menu bistro du vendredi soir à la carte à partir de 18\$

La table d'hôte du chef Frédéric Casadei à partir de 35\$



TÉL: 418 828-2248

22 CHEMIN DU QUAI, SAINTE-PÉTRONILLE, ÎLE D'ORLÉANS

WWW.GOELOCHE.CA

INFOS@GOELICHE.CA

Est-ce que Google nous rend idiot ?

Patrick Plante

Un jour, le célèbre épicurien Brillat-Savarin écrit : « Dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es ». Aujourd’hui, il est aisément de comprendre le lien entre la santé et l’alimentation, mais qu’en est-il du lien entre la lecture et notre pensée ? Autrement dit, et pour paraphraser Brillat-Savarin : « Dis-moi comment tu lis et je te dirai comment tu réfléchis ».

En juin 2008, Nicholas Carr publiait un article dans *The Atlantic* intitulé *Is Google Making Us Stupid?* (Est-ce que Google nous rend idiot?). Dans cet article, Carr s’interroge sur les impacts qu’ont les technologies de l’information et des communications (TIC) sur sa capacité à réfléchir, le point de départ de cet article étant le constat que son esprit changeait, comme si quelqu’un d’autre reprogrammait sa mémoire, avec pour exemple sa capacité de lire un livre ou de longs articles. Comme l’auteur le mentionne lui-même : « Désormais, ma concentration commence à s’effilocher au bout de deux ou trois pages. Je m’agite, je perds le fil, je cherche autre chose à faire. J’ai l’impression d’être toujours en train de forcer mon cerveau rétif à revenir au texte. La lecture profonde, qui était auparavant naturelle, est devenue une lutte ». « Auparavant, j’étais un plongeur dans une mer de mots ; désormais, je fends la surface comme un pilote de jet-ski », dit-il. Cette constatation, qui est aussi celle de plusieurs intellectuels, est inquiétante ; mais est-ce seulement la faute aux TIC ?

Ce reproche qui est souvent fait aux nouvelles technologies n’est cependant pas nouveau. Dans le *Phèdre* de Platon, Socrate raconte le mythe du dieu égyptien Théuth qui, aux côtés des arts et du calcul, apporta l’écriture au roi Thamous. Celui-ci, loin d’être impressionné, critiqua sévèrement l’invention de l’écriture : « Tu as trouvé le moyen, non pas de retenir, mais de renouveler le souvenir et ce que tu vas procurer à tes disciples, c’est la présomption qu’ils ont la science, non la science elle-même ; car, quand ils auront beaucoup lu sans apprendre, ils se croiront très savants et ils ne seront le plus souvent que des ignorants de commerce incommodé parce qu’ils se croiront savants sans l’être. »

LE COÛT DE L’ÉCRITURE

Ce qu’il faut comprendre, à la suite du philosophe et sociologue des médias Marshall McLuhan, c’est que l’adoption d’un média, ou plus largement d’une technologie, change irrémédiablement notre manière d’être : « Nous façonnons nos outils et ceux-ci, à leur tour, nous façonnent ». Il est incontestable que l’écriture est l’une des inventions les plus marquantes de notre espèce, mais il est aussi évident que le coût de l’écriture, c’est la mémoire humaine.

Maryanne Wolf, auteure du livre *Proust And The Squid* (Proust et le calmar), précise que nous ne sommes pas seulement ce que nous lisons, mais que nous sommes aussi définis par la façon dont nous lisons. Ainsi, la lecture sur support numérique placerait l’immédiateté et l’efficacité au-dessus de la lecture réflexive que permet « l’ancienne » lecture sans distraction. Elle avance également que la façon dont nous lisons change l’agencement de nos réseaux neuronaux de par la plasticité de notre cerveau. Ainsi, ce que Carr avance, c’est que le coût de l’efficacité et de l’immédiateté de l’information est, peut-être, la réflexion.

Carr reprend la thèse de Wolf en mentionnant que notre adaptation aux TIC se reflète aussi dans notre langage quotidien. Ainsi, l’arrivée de l’ordinateur a aussi eu son



PHOTO : FLICKR, CC BY-NC-ND 2.0, MULTI-TASKING PAR CHIM CHIM
Les technologies de l’information et des communications (TIC) modifient-elles notre rapport à la lecture ?

impact. Qui n’a jamais entendu une personne dire que son « disque dur » était plein ? Ce qui semble une expression anecdotique pour certains pourrait occasionner un réel changement biologique pour la neuroscience.

Ce qui est avancé ici est en fait l’objet d’un débat. Si la recherche prouve effectivement que notre cerveau peut changer, on ne peut cependant pas facilement dire si ces changements, sur le moyen et le long terme, seront positifs ou négatifs. Il est vrai que la lecture numérique augmente l’activité de notre cerveau, mais est-ce que cela avantage ou non la réflexivité ? Mais peut-être qu’en se concentrant sur ce débat, nous ne voyons pas ce qui se passe vraiment sous nos yeux.

ACCÈS À L’INFORMATION OU CUEILLETTE D’INFORMATION ?

Ce que Taylor a fait pour le travail manuel en organisant scientifiquement le travail en usine au XIX^e siècle, Google le ferait aussi, au XXI^e siècle, pour le travail de l’esprit. Toujours selon Carr, ce qui intéresse les grandes compagnies comme Google, ce n’est pas seulement de donner accès à l’information, mais de recueillir de l’information de la manière la plus efficace sur vous, les sites que vous visitez, les liens que vous suivez, le temps passé sur chaque page, et tout ceci afin de vous proposer des publicités qui vont attirer, le plus efficacement possible, votre conscience. En conséquence, le lecteur qui passe une heure sur la même page n’est pas le type de personne qui répond au modèle économique des grandes entreprises du réseau. Carr fait donc l’équation entre la longueur et la masse des textes sur Internet, le modèle économique qui favorise cet état et notre capacité à réfléchir.

Le réseau ne se limite cependant pas uniquement à ces perspectives. S’il est vrai que notre cerveau est malléable, nous devons nous attendre à ce qu’Internet le soit aussi. Internet est relativement récent, change vite, mais surtout, présente le risque de laisser aux compagnies milliardaires le soin de décider seuls des usages. La question à se poser, au fond, n’est peut-être pas de savoir si Google nous rend idiot, mais plutôt de savoir comment ce type de compagnies transforme une partie de notre existence en marchandise offerte au plus offrant.

Villa des Bosquets

Nicole Bédard

Les travaux de construction de la Villa des Bosquets, à Saint-Pierre, ont débuté le 14 février dernier. Le président de son conseil d’administration, M. Roger DeBlois, invite les personnes intéressées à voir les plans de l’intérieur de l’édifice à se rendre à la bibliothèque municipale, aux heures d’ouverture. Aussi, il rappelle que des formulaires d’inscription pour une demande de logement à la Villa des Bosquets sont disponibles au bureau de la municipalité.

Hommage au Rock des années 70 avec le groupe *Years go by*

SUPERTRAM – LED ZEPPELIN – DOORS – RUSH – YES – GENESIS – KING CRIMSON – BEATLES ET PLUS



Vendredi 4 mars à 20 h 30
Au sous-dol de l’église de Saint-Pierre
Coût : 10\$ incluant une consommation gratuite.
Billets en vente maintenant : 418 828-1177 ou haudet@lileneblues.ca
Organisé par la CRPIO L’Événement l’Île en Blues.

SUDOKU

Règles du jeu: Remplir la grille, afin que chaque ligne, chaque colonne, chaque carré contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Niveau : FACILE

Solution en page 23

8		1	7	6	2	3	
4		2	3			1	8
				8		2	5
		1				4	
6	3			4		9	7
7		5				1	
5	2			1			
	8	6			3	5	2
		4	2	7	5	8	1



LIVRAISON (CAMION GRUE 50')

CENTRE DE RÉNOVATION R. LÉTOURNEAU INC.

1732, chemin Royal, St-Jean I.O.

• Tél. : 829-2952 / 829-3598

- Service courtois et rapide
- Portes, fenêtres de bois et de PVC
- Peinture SICO
- Plomberie et électricité

- Prix COMPÉTITIFS
- Matériaux de construction (estimation par ordinateur gratuite)
- Estimation gratuite à domicile (portes, fenêtres, tôle, revêtement)

CHRONIQUE DU MOIS

DEUX POIDS DEUX MESURES

Une chronique de
Julien Milot

L'HABITATION...

D'HIER À AUJOURD'HUI

Le bâti de l'île témoigne de l'évolution de l'architecture au Québec au cours des siècles. On trouve ici une importante concentration de maisons de pierres datant du régime français ainsi que de très beaux exemples de maisons en bois de style québécois, caractéristiques du XIX^e siècle. Puis, l'après-guerre a fait naître la résidence dite contemporaine avec ses volumes simples, son toit plat et la surabondance de nouveaux matériaux d'allure et de qualité douteuses : parement extérieur asphaltique en imitation de brique, déclin d'amiante rose, tôle d'aluminium et déclin blanc ne sont que quelques-uns de ces traits modernistes. Malheureusement, après seulement quelques années, le constat est évident : ces résidences, anachroniques dans le décor architectural de l'île, vieillissent mal.

L'ABC DU PERMIS

Comme tout territoire municipalisé, l'île d'Orléans possède son propre mécanisme d'approbation des plans de construction ou d'agrandissement d'un ouvrage. Lorsqu'un citoyen dépose une demande de permis à sa municipalité, celle-ci transmet le dossier à la MRC après s'être assurée que la demande soit dûment complétée. La MRC analyse ensuite la demande sous deux angles spécifiques :

- La conformité de l'ouvrage en regard de la réglementation municipale en

vigueur à l'endroit où les travaux seront exécutés. (marges latérales, avant et arrière, la hauteur, le volume, etc.).

- L'architecture du bâtiment et son intégration au milieu. Sous la responsabilité de l'architecte de la MRC, cette seconde analyse vise à conseiller le demandeur afin que son ouvrage soit conforme aux caractéristiques particulières à l'île. La mise en application des recommandations formulées par l'architecte demeure cependant facultative et le demandeur peut les ignorer. Ainsi, un propriétaire pourrait très bien satisfaire aux premiers critères d'évaluation pour l'édification d'une bulle ou une pyramide en verre et voir sa demande passer au stade final d'approbation, malgré les réserves ou la désapprobation signifiées à l'étape 2 par l'architecte de la MRC.

ÉTAPE 3 : MCCCF

À la suite de ce processus local, toute demande majeure de permis à l'île d'Orléans est acheminée au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine (MCCCF) pour une analyse architecturale et d'intégration à son milieu par un panel d'architectes et spécialistes. C'est là le dernier échelon à franchir pour l'obtention d'un permis de construction ou rénovation.

LES ERREURS DU FUTUR

Certains propriétaires fonciers déploient des efforts marqués afin d'harmoniser leur nouvelle résidence, l'agrandissement ou la construction d'un bâtiment secondaire à ce milieu patrimonial unique au monde. Cela démontre concrètement la possibilité d'un mariage réussi entre patrimoine et modernité. Les Prix de l'île, décernés sur recommandation de l'architecte de la MRC, en font foi.

Malheureusement, en 2011, des bâtiments sont encore érigés à l'île dans le plus pur mépris de l'architecture traditionnelle et du patrimoine bâti. L'insouciance flagrante de certains propriétaires quant à l'historique du lieu ou leur vision individualiste s'ajoute de surcroît au laxisme évident de la réglementation : les erreurs du futur se substituent dorénavant aux erreurs du passé. Revêtement de vinyle, brique blanche et autres matériaux contemporains, toitures végétalisées, tourelles, volumes complexes et manoirs à multiples garages attachés ne sont que quelques-uns des éléments qui figurent déjà ou figureront dans le paysage orléanais.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Les jugements rendus par le MCCCF laissent souvent entrevoir l'application d'un principe à deux poids, deux mesures. En effet, certains citoyens, fort soucieux du caractère patrimonial, se retrouvent parfois enchevêtrés, en raison du zèle abusif des

fonctionnaires, dans des ajustements de toutes sortes. À l'inverse, d'autres demandes, qui vont totalement à l'encontre des orientations architecturales traditionnelles et patrimoniales, obtiennent un assentiment quasi instantané des autorités. Que retenir, alors, de ce processus si ce n'est qu'il est teinté d'une apparente subjectivité, imprécis, inéquitable et qu'il protège fort peu le caractère patrimonial de l'île. Pour nombre de résidants, la confiance en ce mécanisme n'existe plus.

PIIA : URGENCÉ D'AGIR

Le développement résidentiel qu'a connu l'île ces dernières années, et qui se poursuit encore aujourd'hui démontre, s'il le fallait encore, la nécessité pour ne pas dire l'urgence d'un Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) à l'île d'Orléans afin d'avoir une vision commune et des règles claires et contraintes qui permettront de discriminer les ouvrages conformes de ceux qui ne le sont pas. Sans cet outil essentiel, une banlieusardisation éclectique continuera à gagner irrémédiablement du terrain au détriment de nos richesses historiques et patrimoniales.

En 1975, alerté par la brutalité des changements qu'il percevait autour de lui, Félix Leclerc chantait sa crainte de voir l'île d'Orléans dénaturée. Trente-six ans plus tard, force est d'admettre que notre fleur de lys risque toujours de se flétrir...

Deux insulaires à votre service

Stéphane Garel

Cellulaire : 418 930-1996
sgarel@lacapitalevendu.com



Maurice Houle

Cellulaire : 418 580-9120
mhoule@lacapitalevendu.com



La Capitale Cité inc.

3347, Du Carrefour
Québec (Québec) G1C 8J9
Bur : 418 661-8000 Fax : 418 661-8263
www.lacapitalevendu.com

VOUS VOULEZ VENDRE OU ACHETER SANS TRACAS,
CONFIEZ-NOUS VOTRE PROJET.
VOUS EN SEREZ LE PRINCIPAL GAGNANT.

Pour des traitements efficaces faites-nous confiance

- Maux de dos
- Maux de cou
- Maux de tête
- Tendinite
- Engourdissement

- Entorse
- Arthrose
- Sciatalgie
- Capsulite
- Bursite

- Post-chirurgie
- Post-fracture



Clinique de Physiothérapie

ÎLE-D'ORLÉANS (St-Pierre)

1015, route Prévost, suite 500

418 661-0606

CSST • SAAQ • ASSURANCES

www.physiotherapie.qc.ca



PHOTO : XDACHEZ.COM

Mi-Temps FADOQ propose une sortie à l'Hôtel de Glace



PHOTO : XDACHEZ.COM

Le club Mi-Temps FADOQ de Saint-François vous propose une visite à l'Hôtel de glace, à Charlesbourg, le 2 mars. Un dîner au restaurant Le Buffet des Continents complétera cette sortie.

Départ de Saint-François à 9 h 30.

Coût: environ 25 \$, transport et visite inclus, selon le nombre de participants. Le repas sera à vos frais.

Toutes les personnes intéressées peuvent communiquer avec Lise Lemelin, au 418 829-1182.

Claudette Gagnon

Rachel L'Heureux-Au cœur des chevaux

Pierre Shaienks

Rachel L'Heureux, Au cœur des chevaux, tel est le titre du livre lancé le 20 février dernier, dans les locaux des Écuries Rachel, à Saint-Jean. L'œuvre d'une orléanaise passionnée des chevaux a été écrit en collaboration avec sa sœur Yolaine, afin de faire partager cette folie qui l'habite aux lecteurs, mais aussi de faire part de sa vaste expérience avec ses élèves et ses chevaux. Un livre magnifiquement illustré, facile à lire et qui plaira sûrement à tous les curieux et amants de ces bêtes nobles et magnifiques dotées d'une sensibilité extrême.

RACHEL L'HEUREUX

Rachel L'Heureux est née sur une ferme laitière à Saint-Jean. Très jeune, elle est tombée en amour avec les animaux et a même longtemps caressé le rêve de devenir vétérinaire. Puis elle a poursuivi des études et obtenu un Bac en bio agronomie, à l'université Laval, s'est mariée et est maintenant mère de trois enfants. Elle a parallèlement suivi des études pour devenir instructrice et par la suite entraîneuse western. Elle est maintenant certifiée Canada hippique et FEQ. Elle poursuit toujours des cours en vue de l'obtention du titre d'entraîneuse niveau 2. Elle pratique et enseigne la Performance Western. Depuis que ses parents ont abandonné la ferme laitière, elle y a installé son écurie-école, où son conjoint l'a rejoint dans son travail et où les enfants s'impliquent aussi dans le soin et l'entraînement des chevaux.

LE LIVRE - 26 CHAPITRES CAPTIVANTS

Bien sûr, Rachel nous parle de ses chevaux : *Dun*, son premier cheval âgé de 23 ans qu'elle a gardé un été mais qu'elle a dû faire euthanasier, *Magic*, un poulain d'une douceur incomparable avec leur benjamin *Vincent* qui n'avait qu'un an à l'époque, ou encore *Pipo*, un cheval de compétition qui rafla plusieurs rubans, *Tiger*, un magnifique canadien noir arrivé comme pensionnaire à l'âge de deux ans, *Layla* et *Duchesse*. Il faut lire tous les chapitres traitant de sa relation avec ces bêtes ainsi que les anecdotes qui accompagnent les textes.

Mais il y a plus dans ce livre. Il y a toute l'expertise de cette amoureuse des chevaux et les connaissances qu'elle veut transmettre. Par exemple, un chapitre traite de la chimie entre l'humain et le cheval et cet autre qui nous apprendra comment les chevaux nous aident à être de bons parents, ou encore des chapitres sur l'entraînement, le nettoyage des box, la gestion d'une écurie, les compétitions, les randonnées et plus encore. Bref un volume qui s'adresse autant à l'amateur de chevaux qu'à celui qui possède une écurie de plusieurs bêtes, et que vous aurez autant de plaisir à lire qu'à regarder.

LES ÉCURIES RACHEL

Luc Boily, son conjoint, a travaillé de nombreuses heures à modifier l'ancien bâtiment de ferme pour les vaches en une écurie adaptée pour accueillir les 22 chevaux dont quatre qui sont sa propriété et 18 autres pensionnaires. En plus des 22 box, un manège intérieur et un autre à l'extérieur sont entretenus à l'année pour l'entraînement des chevaux et pour les cours privés de selle western dispensés à l'année à des élèves dont l'âge varie de 5 à 77 ans. Elle offre aussi



PHOTO: PIERRE SHAIENKS

Rachel à gauche et Yolaine L'Heureux lors du lancement du livre *Rachel L'Heureux-Au cœur des chevaux*, le 20 février à Saint-Jean.

à l'occasion des journées de formation ouvertes à tous. On peut obtenir de l'information sur les cours dispensés ou se procurer le livre de Rachel L'Heureux directement sur place au 3845 Chemin Royal à Saint-Jean (tél: 418 829-0569 ou 418 829-0508) ou à la Boutique équestre Mimi, 3023 boul. Hamel, local 119, Québec, G1P 4C6.

La semaine des enseignants à Sainte-Famille

À l'école de l'Île-d'Orléans de Sainte-Famille, la semaine des enseignants a été soulignée encore cette année par les parents des élèves.

En effet, depuis plusieurs années déjà, lors de cette semaine, de valeureux parents viennent à l'école lors des récréations afin d'effectuer les surveillances dans la cour en remplacement des enseignants. Ce cadeau est inestimable pour nous et nous sommes toujours impressionnés de voir à quel point les parents de nos élèves sont impliqués et généreux.

C'est à notre tour de vous dire merci car nous apprécions énormément cette attention que vous répétez année après année.

L'équipe d'enseignants de l'école de l'Île-d'Orléans de Sainte-Famille

LA TOUTE NOUVELLE JETTA 2011

Louez à partir de
189 \$ /mois
sur 48 mois*

Un petit prix à payer pour rendre votre voisin jaloux.



Golf familiale 2011
Louez à partir de
229 \$ /mois
sur 48 mois*

Tiguan 2011
Louez à partir de
299 \$ /mois
sur 48 mois*

CC 2011
Louez à partir de
399 \$ /mois
sur 48 mois*

Langlois Volkswagen

1 877 822-0671
6090, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien
langloisvolkswagen.com

VW
vw.ca

*Ces offres de location d'une durée limitée et assujetties à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance sont basées sur le modèle Jetta berline 2.0L 2011 / Golf familiale 2.5L 2011 / Tiguan 2.0T 2011 / CC 2.0T 2011 neuf de base avec boîte manuelle à 5 vitesses / 5 vitesses / 6 vitesses / 6 vitesses. Frais de transport et inspection de prélivraison de 1 365 \$ / 1 365 \$ / 1 365 \$ / 1 365 \$, si applicable, inclus dans le paiement mensuel. Acompte de 131 \$ / 4 008 \$ / 3 400 \$ / 4 271 \$, dépôt de sécurité de 250 \$ / 280 \$ / 350 \$ / 460 \$ et première mensualité requis au moment de la signature. Frais de 15 \$ d'idiomètre après 64 000 km en sus. Assurances, immatriculation, frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au RDPM, droits, options et taxes applicables en sus. PDSF du modèle de base : 17 240 \$ / 24 440 \$ / 29 555 \$ / 34 840 \$ (frais de transport et inspection de prélivraison inclus). La concessionnaire peut louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Offres en vigueur jusqu'au 28 février 2011 et peuvent être modifiées ou retirées en tout temps sans préavis. Visitez vw.ca ou votre concessionnaire Volkswagen pour les détails. Modèles montrés à titre indicatif seulement. «Volkswagen», le logo Volkswagen, «Jetta», «Golf» et «Tiguan» sont des marques déposées de Volkswagen AG. «Das Auto» et «Passat» et «CC» sont des marques de commerce de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2011.

DES LIVRES ET DES FILMS

Une chronique de
Marie-Hélène Therrien



LA VIE SECRÈTE D'HERGÉ

Les amateurs des aventures de Tintin seront sans doute étonnés, voire stupéfaits, de découvrir *La vie secrète d'Hergé*, d'Olivier Reibel, un essai publié aux éditions Dervy. Ce livre, qui présente les fruits d'une enquête bien documentée, a de quoi étonner. Il démontre que l'ésotérisme est omniprésent dans l'œuvre et la vie d'Hergé. Plus qu'une biographie, cet ouvrage va très loin dans ses investigations pour faire comprendre qui était Georges Rémi, alias Hergé, et quel message il voulait véhiculer. Les sciences occultes sont omniprésentes dans les aventures de Tintin : pouvoirs magiques des fakirs, malédiction des momies, rêves prémonitoires, voyance, astrologie, télépathie, phénomènes paranormaux, etc. Chaque album est passé au crible pour en découvrir les secrets et les symboles ésotériques. On verra qu'Hergé avait des liens avec la franc-maçonnerie et qu'au cœur des intrigues de son petit reporter, des éléments annonçaient même la quête du Graal.



LA CONFRÉRIE DU SERPENT

La confrérie du serpent, tomes I et II, roman d'Annie Lavigne, publiés aux édi-

tions Michel Brûlé, mettent en scène l'archéologue Viviane Robert, propulsée bien malgré elle au cœur d'une conspiration millénaire. Le premier tome, *L'invasion*, nous fait découvrir cette conspiration opposant des êtres mystérieux : les Serkys et les Gardiens. Les premiers, mi-humains mi-reptiles, veulent asservir les hommes dans le but d'exploiter les ressources de la planète. Les seconds, des êtres aux dons incroyables, s'efforcent d'affranchir les humains de ce joug. *La rébellion*, le deuxième tome, se déroule en 2015 alors qu'à l'échelle mondiale des cataclysmes ont permis à la Confrérie du Serpent d'instaurer le gouvernement planétaire. Les deux premiers tomes de cette trilogie plairont aux amateurs de science-fiction où se mêlent archéologie et ésotérisme.



UNE JEUNE FEMME EN GUERRE

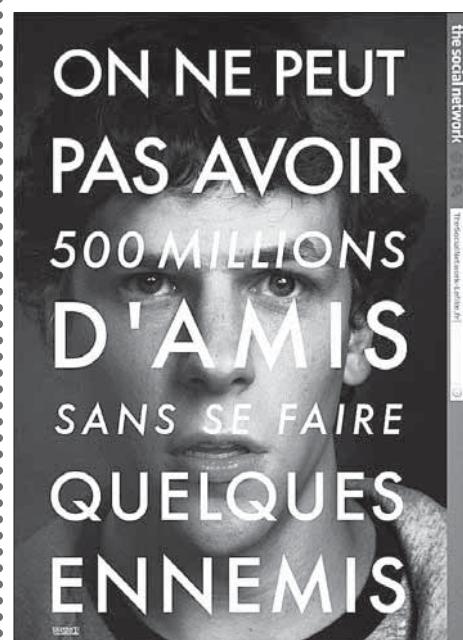
Avec *Une jeune femme en guerre* – Tome 4, roman publié chez Québec Amérique, Maryse Rouy clôt magnifiquement cette saga qui se déroulait durant la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes maintenant dans les années difficiles qui ont suivi le conflit : crise du logement, chômage, renvoi à la maison des femmes qui avaient pu travailler à l'extérieur du foyer en l'absence des hommes. Dans ce contexte, l'héroïne, Lucie Roy, ne peut poursuivre son métier de journaliste. Mais à force d'acharnement, elle parviendra à retrouver sa place dans la vie professionnelle et connaîtra enfin l'amour. Magnifique portrait d'une époque, écrit avec brio, ce dernier tome nous fait vibrer au rythme des ambitions et des tourments de ses personnages.

Une chronique de
Michel Gagné
Librairie Note à la page

THE SOCIAL NETWORK (LE RÉSEAU SOCIAL)

David Fincher, États-Unis, 2010

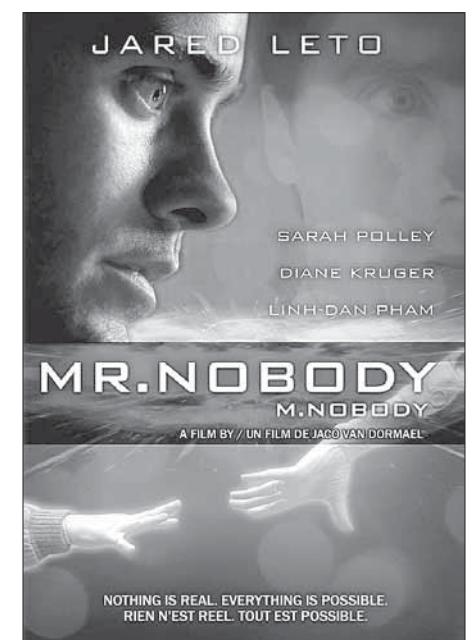
La prochaine cérémonie des Oscars aura lieu dans quelques jours et il est bien possible que ce film y remporte le prix du meilleur film de l'année. Facebook, ça vous dit quelque chose ? Ce film raconte la genèse de ce site web mondialement visité et qui continue de connaître un succès monstre, pour le meilleur ou pour le pire. On y apprend comment un jeune étudiant de Harvard, Mark Zuckerberg, devient milliardaire grâce à une idée toute simple : créer un site web où l'on peut échanger avec des amis. Simple ? Pas tout à fait. Il doit faire face à une poursuite judiciaire où son propre ami, qu'il a voulu éloigner de son projet, et quelques ennemis tentent d'obtenir leur part du gâteau. On l'accuse d'avoir volé le concept de son site web. Il est difficile de connaître la vérité à ce sujet, mais une chose est sûre, il a créé un site web qui a changé la vie de millions de gens et leur façon de communiquer entre eux.



MR NOBODY

Jaco Van Dormael, Belgique-Canada, 2010

Créateur de *Toto le héros* et *Le Huitième jour*, Jaco Van Dormael a mis 15 ans à réaliser son nouveau film, fascinant à plusieurs égards. Partant de l'idée de l'effet papillon et des choix que l'on doit faire dans la vie, il peint un portrait fascinant de l'être humain et des possibilités qui s'offrent à lui. Qui ne s'est demandé un jour ce qui se serait produit s'il avait décidé de partir avec quelqu'un plutôt qu'un autre ou s'il avait fait le choix de tourner à gauche plutôt qu'à droite ? C'est le sujet principal de ce film qui, à travers un personnage se remémorant son passé (c'est ce que l'on croit), tente de comprendre l'impact de ses choix sur sa vie. Malgré un scénario complexe et quelques longueurs, ce film est à voir absolument, tant pour sa qualité visuelle, sa trame musicale de qualité, sa sensibilité, que pour son imagination fertile et ses personnages inoubliables.



GROUPE
LEDOR
INC.
MUTUELLE D'ASSURANCE
div. Lévisienne-Orléans

C'est du SOLIDE !

*La plus importante mutuelle
d'assurance de dommages du Québec*

www.ledor.ca

1147, chemin Royal, suite 201, Saint-Pierre, Île-d'Orléans

G0A 4E0

Auto

Résidence

Entreprise

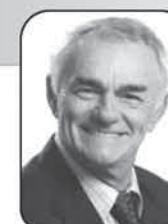
Agricole

Tél. : 418 828-9137 / Téléc. : 418 828-1447

Marie-Josée Beaudoin



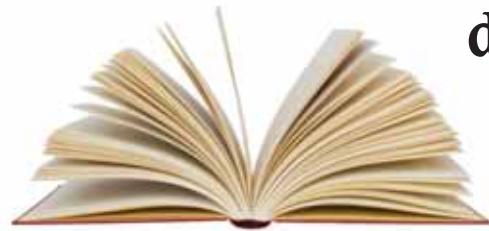
Nadine Julien



Gérard Tailleur



Lisette Turcotte



Les bibliothèques de l'Île

Bibliothèque Vents et Marées Saint-Jean et Saint-François

Voici quelques titres de livres disponibles à la bibliothèque

Un bonheur si fragile : les amours Tome 4, de Michel David.

Tintin au Québec, de Tristan Demers.

Le journal d'Aurélie Laflamme Tome 7, de India Dejardins.

Le Siècle : La chute des géants Tome 1, de Ken Follett.

L'école des films, de David Gilmour.

Le kabbaliste de Prague, de Marek Halter.

Le CHUM une tragédie québécoise, de Robert Lacroix.

Les héritiers d'Enkidiev Tome 2, de Anne Robillard.

Katiba, de Jean-Christophe Rufin.

Le passage obligé, de Michel Tremblay.

Mémoire d'un quartier : Francine Tome 6, de Louise Tremblay-D'Essiambre.

Mémoire d'un quartier : Marcel Tome 7, de Louise Tremblay-D'Essiambre.

Les 101 disques qui ont marqué le Québec, de Éric Trudel.

Brida, de Paulo Coelho.

Azincourt, de Bernard Cornwell.

Et plusieurs autres titres...

Changement : Nouvelle carte de membre

À compter de janvier 2011, la bibliothèque a pris le virage informatique grâce à l'utilisation de logiciels libres. Nous vous remettrons une nouvelle carte de membre. Cette nouvelle manière de faire devrait permettre aux bénévoles d'améliorer le service.

Bénévolat

Toutes nos félicitations à notre équipe de 26 bénévoles qui a cumulé 926.25 heures de travail en 2010.

Prenez note que vous pouvez consulter l'état de la collection de la bibliothèque sur Internet à http://bibliothèque.saintjeaniledorleans.ca/opac_css/

Le Cercle Bec et Plumes

Le Cercle d'écriture Bec et Plumes se réunit le 3^e lundi de chaque mois entre 13 h 30 et 15 h.

Le Club de lecture

Les prochaines réunions du Club de lecture auront lieu les derniers lundis de chaque mois, entre 13 h 30 et 15 h.

Isabelle Pouliot pour le comité de la bibliothèque

Le 26 janvier 2011, dans le cadre d'un projet scolaire en collaboration avec la Bibliothèque David-Gosselin, nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves de l'école de Saint-Laurent dans les locaux de la bibliothèque. Ces derniers ont rencontré l'écrivaine Diane Bergeron.

Les écoliers et le personnel scolaire ont semblé beaucoup apprécier cette activité. Nous espérons renouveler l'expérience l'an prochain.

Nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel pour nous faire part de vos commentaires sur cette activité, nos conférences ou le fonctionnement de votre bibliothèque.

L'adresse courriel est biblio@saintlaurentio.com

**Guy Delisle
Responsable de la bibliothèque**



PHOTO : GUY DELISLE
Les élèves de l'école de Saint-Laurent ont rencontré l'écrivaine Diane Bergeron.

Bibliothèque La Ressource Sainte-Pétronille

Conférences en mars

Deux conférences sont au programme des activités de la bibliothèque la Ressource, en mars. Le jeudi 3 mars, à 20 heures, nous entendrons Mme Joanne Mongeau qui parlera de sa conquête du Kilimandjaro (Tanzanie), l'un des plus hauts sommets du continent africain. Le 31 mars, à la même heure, l'historien Frédéric Lemieux nous parlera de sa récente biographie de l'ancien maire de Québec, Gilles Lamontagne, sur tous les fronts. L'entrée est libre, venez nombreux.



PHOTO : INTERNET
Le splendide Kilimandjaro auréolé de nuages.



PHOTO : JOHANNE MONGEAU

Il a fallu six jours à l'expédition pour escalader le Kilimandjaro, par des sentiers glissants et escarpés.

- *Le livre crucifié 1625-1919. Censure et littérature au Québec*, de Pierre Hébert (303.37609714 H 446c).

Merci

Merci à Mme Sarah Routhier et à MM. André Tremblay, Dany Lafleur et Florian Sauvageau pour les livres donnés à la bibliothèque.

Nouvelle bénévole

L'équipe de la bibliothèque accueille une nouvelle bénévole. Il s'agit de Micheline Laliberté qui représente assurément notre meilleure acquisition en 2011 à la bibliothèque. Bienvenue.

SUITE EN PAGE 11

CLINIQUE DENTAIRE
Dr PIERRE ROBITAILLE
Dr SOPHIE TURCOTTE
d.m.d.
CHIRURGIENS DENTISTES

1201, boul. des Chutes, Beauport
(Québec) G1E 2G3

URGENCE 7 JOURS
661. 4868

Interac
PAIEMENT DIRECT

MasterCard
VISA

Me Jacques Bouffard
notaire et planificateur financier

Médiation familiale • Immobilier • Testament •
Mandat d'inaptitude • Curatelle • Succession •
Célébration de mariage civil • Homologation de
mandat d'inaptitude • Visites à domicile

Bureau: 681-4573; fax: 681-2493
6655 Pierre-Bertrand, bureau 212, Québec G2K 1M1

NOUVEAU

ANT'QUITÉS
Île d'Orléans

Meubles Québécois
ARMOIRE - COFFRE - BUFFET - TABLE - CHAISE - ETC.

Vente et Achat
Déplacement à domicile - Discretion assurée - Payons comptant

1317, chemin Royal
St-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
418-828-1859

► BIBLIOTHÈQUE LA RESSOURCE, la suite

Pensées

Les gouvernements suspectent la littérature parce qu'elle est une force qui leur échappe.

Émile Zola

Il faut lire pour aérer sa demeure.

Robert Sabatier

Tant que la lecture est pour nous l'initiatrice dont les clefs magiques nous ouvrent au fond de nous-mêmes la porte des demeures où nous n'aurions pas su pénétrer, son rôle dans notre vie est salutaire.

Marcel Proust

Lise Paquet et Gilles Gallichan pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Bibliothèque Sainte-Famille et Saint-François

Pour nous rejoindre : 666-4666 poste 8083

Conférence sur le thé

Nous tenons à remercier très sincèrement Mme Julie Vézina de *Les Cafés de Julie* qui nous a fait découvrir le thé. Il est étonnant de voir toutes les variétés de thé qui peuvent exister: c'est tout un monde ! Nous avons pu en déguster quelques-unes. Environ 15 à 20 personnes ont assisté à cette démonstration.

Suggestions de lecture par Louise Delisle

Les ouvrages qui vantent la beauté et l'histoire de notre île ne manquent pas. Au contraire, ils sont pratiquement innombrables. En voici quelques-uns que vous pouvez non seulement consulter, mais emprunter à la bibliothèque de Sainte-Famille & Saint-François.

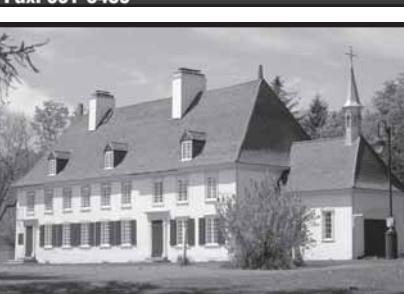
Un gros volume abondamment illustré, une somme encyclopédique : *L'île d'Orléans* : Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française, de Michel Lessard et Pierre Lahoud. Beaucoup d'autres aussi, moins imposant et, pour certains lecteurs, peut-être plus invitants. *L'île d'Orléans* : un enchantement, d'Hélène Bourque, Donald Dion et Brigitte Ostiguy, qui comprend aussi de nombreuses illustrations. *L'île d'Orléans* : pays des sorciers, d'Henri Aubin (de Saint-Pierre), où il parle, entre autres, de pont de glace et de chansons. *L'île d'Orléans*, un vieux opus de J.-Camille Pouliot, « juge à la Cour supérieure », qui précise en sous-titre : Génitures historiques et familiales. Les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans dans leurs débuts, de Raymond Gariépy, de la Société historique de Québec (1974). Sans oublier un numéro de la revue historique Cap-aux-Diamants, « Un écrin à découvrir : l'île d'Orléans ».

Il y a aussi des monographies : Sainte-Famille : L'aînée de l'île d'Orléans, par Raymond Létourneau (1984). Du même

auteur, ce prolifique abbé : *L'île d'Orléans en fête*, qui marquait en 1980 le tricentenaire de quatre paroisses, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent, Saint-Pierre, et où il est question des fêtes familiales de 1979 (19 familles). *Saint-François, île d'Orléans*, de Jacques Côté (y compris des récits et des chansons populaires). *Saint-Laurent en l'isle...* souvenances 1679-1979, rédigé par Louise Gagné et publié par la Corporation des Fêtes du Tricentenaire de Saint-Laurent, île d'Orléans, en 1979. Et enfin, une somme impressionnante de Nora Dawson, publiée par Les Presses de L'Université Laval dans la série *Les archives de folklore* en 1960. On y trouve une foule de renseignements qui gagnent en intérêt avec le temps. Entre autres : des chapitres sur l'habitation (mobilier, outillage de ferme et de maison), les tissus et vêtements (costumes d'hiver et d'été, d'homme et de femme), la cuisine (vieilles méthodes, carême et fêtes), les travaux domestiques (le métier à tisser, le tressage des chapeaux, le graissage des bottes, les cultures, l'élevage, la coupe et l'utilisation du bois), les industries et les métiers actuels (fromage raffiné, sucre du pays, beurre) ou disparus (cordonnier, colporteurs, quêteux) et l'art populaire (objets en bois, en fer, dessins de bas, de mitaines, tapis, couvertures, peinture des granges, des maisons, girouettes, enseignes, statuaire, croix du chemin).

La bibliothèque, c'est une richesse collective. Nous vous attendons le dimanche matin, de 9 h 30 à 11 h 30, et le mercredi soir, de 19 h à 21 h.

Vous avez quelques heures libres ? Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Veuillez communiquer avec monsieur Ernest Labranche, responsable de la bibliothèque.

Le comité de la bibliothèque

Un don ou legs testamentaire à la Fondation du Manoir Mauvide-Genest
nous aidera à poursuivre notre mission:
préserver et mettre en valeur
ce site culturel et patrimonial unique.

Pour tout renseignement,
communiquez avec l'abbé Raymond Létourneau au 418 829-2283

C'est moi qui l'ai fait**Petit souper rapide?
Pourquoi pas une pizza!**

Au fil des ans, j'ai essayé une multitude de recettes de pâte à pizza; la plus facile et la meilleure à mon goût est celle que je vous propose ici.

Elle est légère, mince et croustillante et se fait au robot culinaire. Cette recette vous donnera suffisamment de pâte pour 2 pizzas d'environ 12 pouces.

Pâte à pizza mince et croustillante*(pour 2 pizzas d'environ 12 po)

1 c. à thé de levure sèche

1/2 c. à thé de sucre

2/3 tasse d'eau tiède

2 1/2 tasses de farine non blanchie

1 c. à thé de sel

1 gros oeuf

Huile d'olive

Préparation

Mettez la levure sèche dans l'eau tiède et ajoutez le sucre.

Laissez reposer 10 minutes, puis cassez l'oeuf et mélangez bien.

Entretemps, mettez la farine et le sel dans le robot.

Pulsez pour bien mélanger.

Tout en laissant tourner le robot, ajoutez lentement le mélange humide au mélange sec pour que le tout forme une boule. Il faut généralement ajouter un peu d'eau pour que la boule se forme; prenez garde de ne pas en ajouter plus d'une c. à soupe à la fois.

Lorsque le mélange commence à former une boule, laissez tourner encore quelques secondes pour que la pâte soit bien homogène. La pâte doit être légèrement collante.

Pétrissez la boule de pâte une à deux minutes (sans farine); ensuite, lancez-la violemment 8 à 9 fois sur le comptoir (belle séance de défourrage). Répétez ces 2 opérations jusqu'à ce que la pâte devienne lisse (on répète à peu près 3 ou 4 fois).

Huilez légèrement votre pâte avec l'huile d'olive, mettez-la dans un bol recouvert de papier saran et laissez reposer au moins quatre heures.

Sortez la pâte, pétrissez-la un peu pour lui redonner une forme ronde et coupez-la en deux. Elle peut se conserver 3 jours au réfrigérateur ou être congelée.

Pour l'étirer : commencez par l'aplatir dans votre main pour lui donner une forme ronde, ensuite vous l'étirez doucement avec vos mains jusqu'à ce qu'elle ait environ 9 po. Après vous l'étendez sur votre plaque à pizza huilée et l'étirez de nouveau avec vos doigts pour lui donner la grandeur voulue.

Pizza aux oignons caramélisés et au bleu (tirée de «Plaisirs laitiers.ca»)

Mettre 1 croute de pizza de 12 po (30 cm)

1 1/4 tasse d'oignons caramélisés (oignons, 2 c. à soupe de beurre, 1c. à soupe de sucre et pincée de sel, le tout lentement braisé sur feu doux pendant environ 30 minutes)

1 tasse (250 mL) de champignons sautés au beurre

1 c. à soupe de beurre, 1 gousse d'ail assaisonnés de sel et poivre et thym frais

3 c. à soupe (45 mL) de noix de grenoble grillées, hachées

4 oz (125 g) de Bleu Bénédictin canadien, émietté (environ 1 tasse/250 mL)

Instructions

Préchauffer le four à 425° F (220° C). Déposer la croûte de pizza sur une assiette de cuisson, trouée de préférence afin qu'elle soit croustillante. Étendre les oignons sur la croûte. Recouvrir des champignons, des noix et du bleu. Faire cuire au centre du four pendant 8 à 12 minutes, ou jusqu'à ce que le fromage bouillonne. Laisser reposer 5 minutes avant de servir.

**URGENT! URGENT!**

Alternacare recherche de toute urgence des **Infirmier(ière)s, Infirmier(ière)s auxiliaires, Auxiliaires-soins à domicile et Préposé(e)s aux bénéficiaires** pour la ville de Québec.

Si vous croyez posséder tout ce qui est précédemment présenté, Alternacare a une occasion d'emploi unique en son genre à vous proposer!

Nous vous offrons :

- La rémunération de tous les jours fériés inscrits au calendrier (*incluant la fête des mères*)
- Des primes de recommandation
- L'accès à des assurances
- Un horaire de travail flexible
- Un climat de travail respectueux

Croyez-vous avoir la tête de l'emploi?
Contactez-nous dès aujourd'hui pour le découvrir!

Marie-Claude Barriault
Tél : (418) 781-1732
marie-claude.barriault@alternacare.ca
www.alternacare.ca

ALTERNACARE

Pour le 8 mars, des portraits de femmes

C'est à Copenhague, le 8 mars 1910, qu'une confédération internationale de femmes socialistes de tous les pays a créé une journée en vue de servir à la promotion du vote des femmes. Plus tard, soit le 8 mars 1975, l'Organisation des Nations unies a commencé à observer cette Journée internationale qui est célébrée chaque année à travers le monde. Pour cette occasion, nous rendons hommage à trois femmes de l'île d'Orléans. Artiste, femme d'affaires, conseillère municipale, elles participent à la culture, à l'économie et au développement de l'île. C'est au nom de toutes les femmes qu'elles ont accepté de livrer bien humblement leur témoignage.



PHOTO : NICOLE BÉDARD

Anne Lachance,
GESTIONNAIRE EN RESTAURATION

Par Chantale Nadeau

Anne Lachance, de Saint-Laurent, mère de trois enfants, gestionnaire du Moulin de St-Laurent et du restaurant-cabane à sucre Le Relais des Pins, est aussi impliquée dans le comité tourisme de l'île d'Orléans. Détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires, Mme Lachance décida en 1994 de s'investir complètement au sein de cette entreprise familiale qu'est Le Moulin de St-Laurent. En 2009, elle fit l'acquisition, avec sa sœur Julie Lachance et son cousin Jean Prémont, du restaurant-cabane à sucre Le Relais des Pins. Son travail : directrice des ventes et de la publicité, responsable des employés et de leur horaire, dit-elle avec le sourire.

Mme Lachance nous incite à nous positionner en regard des difficultés que l'on retrouve sur notre chemin. Son passeport : Il y a toujours des solutions. Eh oui ! Cette femme dynamique, fonceuse et ambitieuse trouve toujours des solutions. Visionnaire, « Il faut voir grand sinon on est déjà en retard », dit-elle en nous invitant à nous lever le matin le cœur rempli de choses à accomplir avec, bien sûr, l'appui fondamental de sa famille. Sa petite sœur, ses parents et son oncle l'épaulent totalement dans ses activités. Elle se dit soutenue par des gens fiables et disponibles, dont le chef qui travaille pour elle depuis plus de huit ans.

Anne Lachance se sent choyée par la vie d'avoir la santé pour relever ses propres défis et un bon entourage qui l'appuie. Elle dit trouver son énergie dans l'interaction avec les autres et se sent incapable de rester seule. Son projet ou désir personnel : « Avoir plus de temps pour voir grandir mes enfants », dit-elle. Ce qui l'émeut : un geste de tendresse sincère comme un bisou doux sur le front de sa petite fille donné par Neige (Blanche Neige) qui met de la joie et de l'émerveillement dans le cœur des enfants.



PHOTO : CHANTAL BILODEAU

Claude Desjardins,
ARTISTE - SCULPTEURE POUR LA PAIX

Par Chantale Nadeau

Claude Desjardins, de Saint-Pierre, directrice artistique du projet *Les soldates de la paix*, œuvre pour la paix depuis le 11 septembre 2001. Le drame humain vécu à New York lors de la destruction du World Trade Center la fit s'interroger sur la paix dans le monde. « Que puis-je faire moi, ici, pour changer le monde un geste à la fois ? Plus je pointe le doigt vers l'extérieur, moins j'ai de pouvoir. C'est en pointant le doigt sur moi que j'ai le pouvoir de changer les choses. S'il y a la guerre là-bas, c'est qu'il y en a forcément ici. J'en suis responsable comme humain vivant en unicité sur la planète ». De là origine le projet *Les soldates de la paix*. Se donner la main pour bâtir un monde meilleur, ensemble. Pourquoi soldates ? Pour valoriser l'essence féminine du *yin* à l'intérieur de l'humain, l'intuition, la créativité. Cependant, l'action, le *yang* est aussi nécessaire pour la réalisation du projet.

« Mon art, c'est ma vie ; je travaille à me créer. Je travaille pour l'élévation de la sculpture unique que nous sommes. Financièrement c'est très difficile mais je suis convaincue que c'est le chemin à suivre. C'est ce qui me fait me mobiliser pour la paix. Ma flamme intérieure me pousse à vivre à tout prix et à me dépasser et me permet de me connaître et de retrouver mon essence. La rencontre de chaque personne créant sa propre soldate unique en transformant la terre avec ses mains est un moment béni de créativité et de rencontre entre l'humain et l'unité divine. Une force de vie m'anime qui dépasse mes peurs et me permet de continuer malgré les inquiétudes de l'inconnu. J'ai à tracer mon chemin chaque jour, comme on défriche une forêt vierge. Ce qui me fait avancer dans la vie, c'est l'amour », affirme Claude.

Pour en connaître plus sur le projet, visitez le www.les-soldatesdelapaix.ca



PHOTO : NICOLE BÉDARD

Josée Côté,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Par Nicole Bédard

Josée Côté, de Saint-Laurent, a accepté de s'engager comme conseillère municipale à l'invitation du maire de sa municipalité. Elle porte les dossiers du transport adapté et collectif ainsi que de l'environnement. Aussi, elle fait partie du Comité de gestion des matières résiduelles, à la MRC de L'île-d'Orléans.

Née à Saint-Pierre et mère de trois enfants en bas âge, Josée étudie à temps plein au niveau du 2^e cycle au Département des relations industrielles de l'Université Laval. Elle est détentrice d'un baccalauréat en philosophie et elle a été en affaires pendant 15 ans. Confrontée à des dilemmes d'ordre éthique, c'est par choix qu'elle a effectué un retour aux études et choisi de rédiger son mémoire de maîtrise sur l'éthique dans les organisations.

Cette jeune conseillère de 38 ans affirme être habitée par un grand désir de mettre ses talents au service des autres, afin de construire un *meilleur vivre ensemble*. Prenant ses engagements à cœur, elle dit : « Je ne me contente pas d'assister aux réunions. J'étudie les dossiers pour faire bouger les choses, organiser des formations, informer la population. » Elle cite en exemple le colloque auquel elle a participé activement et dont le thème était : *Intégrer le développement durable au sein de nos entreprises*.

Josée nous mentionne quelques projets auxquels elle compte collaborer. Elle travaillera à la conception d'outils en vue de la mise en place d'actions pour le respect de l'environnement. Elle verra à l'amélioration du service du transport en commun en ce qui a trait à son accessibilité et sa fréquence. Dans le cadre du projet Vision île d'Orléans 2020, elle participera à l'élaboration d'une charte citoyenne de l'île d'Orléans, visant à guider la prise de décision des élus et de tous les intervenants.

Consciente de l'engagement important de femmes qui travaillent dans l'ombre, Josée tient à souligner leur contribution. Elle invite celles qui n'osent pas s'impliquer dans leur milieu à croire en leur capacité de pouvoir faire beaucoup pour la collectivité. Pour sa part, outre ses études et son engagement à la municipalité, elle projette d'écrire un livre sur l'éthique.

PLU Mobile
Organisateur de déplacements

PLUMobile
vous permet d'organiser
vos déplacements entre la
CÔTE-DE-BEAUPRÉ,
l'ÎLE D'ORLÉANS
et QUÉBEC.

● TRANSPORT COLLECTIF ● TRANSPORT ADAPTÉ



Utilisez PLUMobile pour :

- le travail
- les études
- les loisirs
- les rendez-vous médicaux



INFORMATIONS: 418 827-8484 ou 1 866 824-1433 www.plumobile.ca

Profession : maire par passion

Andrée-Anne Turcotte

En novembre 1983, Jean-Pierre Turcotte ne se doutait pas qu'en acceptant le poste de conseiller municipal il entamerait une carrière politique de plus de deux décennies.

À cette époque, il était déjà présent dans divers comités. Président du club de motoneige, il était connu dans la municipalité. Lorsque Jean-Victor Lachance, maire en poste, vient rencontrer Jean-Pierre Turcotte, il lui demande de se présenter pour assumer un poste vacant de conseiller, pour une période de deux ans. L'année suivante, il entre à la mairie. Les années se sont suivies et il a renouvelé son mandat. Depuis 25 ans maintenant, il consacre sa carrière au bien-être de sa municipalité et de ses citoyens. Le poste de préfet a suivi quelques années plus tard, poste auquel il n'aspirait pas mais qui lui tient cependant très à cœur.

DÉFIS ET PROJETS

Homme curieux et désireux du meilleur pour sa municipalité natale, il s'est toujours intéressé à la politique. Le poste de maire lui

a donc permis de relever de nouveaux défis.

En 25 ans de pouvoir à Sainte-Famille, Jean-Pierre Turcotte a innové et fait progresser la municipalité. Parmi ces réalisations, il mentionne avec fierté la construction du gymnase et l'acquisition de l'école primaire. En 1993, soit l'année suivant la construction du gymnase, la commission scolaire menace de fermer l'école : pénurie d'élèves. Sous l'égide de M. Turcotte, une entente est conclue avec la municipalité qui s'engage à prendre en charge le bâtiment et son entretien alors que la commission scolaire s'occupera de l'aspect éducation (embauche de professeurs, par exemple). En 1993-1994, l'école de Sainte-Famille comptait une cinquantaine d'élèves ; aujourd'hui plus de 80 enfants la fréquentent. Mentionnons également que la municipalité de Sainte-Famille fut l'une des premières à enfouir ses fils électriques et à procéder à la construction d'un système d'égouts.

M. Turcotte est toujours aussi passionné par son travail. Il a encore plusieurs projets

pour sa municipalité. « Il faut avancer et penser à long terme. Il ne faut pas reculer », mentionne-t-il. Parmi les projets à court et moyen termes, il souhaite pouvoir procéder à la rénovation de l'école, couvrir la patinoire municipale et améliorer l'embellissement de la municipalité. Il espère aussi améliorer les services offerts en loisirs ; l'idée de revenir à un comité spécialisé pour ce secteur fait son chemin.

À long terme, M. Turcotte espère que le travail effectué depuis 25 ans servira de modèle à ses successeurs. Il aimerait voir une augmentation de la population, sans toutefois voir la municipalité devenir une banlieue. « Trouver le juste milieu entre la construction résidentielle et la préservation des zones agricoles et des paysages, voilà le défi qui nous attend », dit-il.

À son successeur, M. Turcotte donne quelques conseils. Pour être un bon maire, il faut être près du public, ouvert aux nouveautés et aux nouvelles façons de faire. Il faut également être disponible et à l'écoute

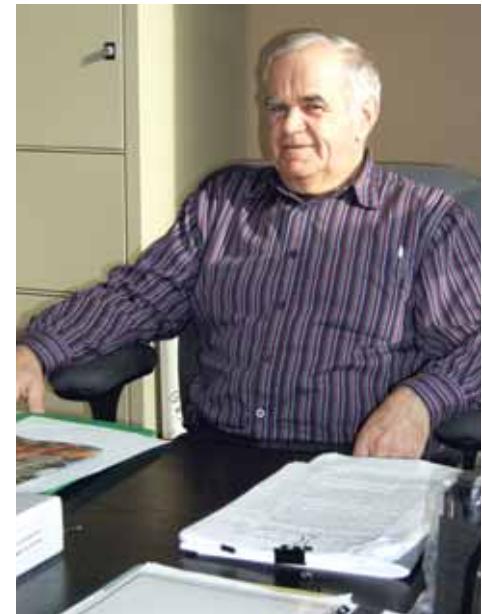


PHOTO : ANDRÉE-ANNE TURCOTTE
M. Jean-Pierre Turcotte, maire de Sainte-Famille depuis 25 ans.

de ses citoyens. Un maire doit aussi être capable de prendre des décisions et de vivre avec leurs conséquences. « Parfois on fait des erreurs ; mais on apprend », précise-t-il.

Pour l'instant, M. Turcotte ne peut dire s'il renouvellera son mandat aux prochaines élections.

Il répand les bonnes nouvelles « autour de l'île »

Pierre Pruneau

M. André Bédard, retraité de la Garde-côtière canadienne, aurait pu se contenter de se la couler douce dans sa demeure de Saint-Pierre, à l'entrée de l'île. En compagnie de ses animaux, un berger des Shetlands appelé *Prince* et un Yorkshire coquin répondant au nom de *Princesse*, ce sexagénaire énergique ne souffre pas d'oisiveté : depuis plus de 40 ans, il se passionne pour les phénomènes insolites liés à l'apparition des soucoupes volantes, il assiste avec ravissement au passage de chevreuils près de chez lui et se passionne pour le hockey...en rêvant au retour des *Nordiques* à Québec.

Devenu lecteur assidu du journal *Autour de l'île* et sans doute nostalgique de l'époque où il fut camelot pour *Le Soleil*, il décide, en 2008, d'offrir ses services pour distribuer gracieusement notre journal communautaire sur tout le territoire de l'île. C'est ainsi qu'à tous les mois, beau temps, mauvais temps, il répartit plus de 1 300 exemplaires d'*Autour de l'île* dans

les points de services disséminés sur les 80 km du chemin du Roy. La Caisse Desjardins et le Familiprix de l'entrée de l'île écoule une forte proportion des exemplaires mais il doit visiter plus de 80 points de distribution. Il approvisionne aussi le bureau du député Michel Guimond et le guichet automatique de la Caisse Desjardins, à Montmorency.

En hiver, il exécute une seule tournée alors que l'été ses passages se font au rythme de la demande. Les exemplaires s'en-volent au contact des milliers de visiteurs qui se les approprient, André doit parfois retourner à ses points de livraison jusqu'à quatre fois par mois. Il me parle, sourire aux lèvres, de tout le plaisir qu'il éprouve à parcourir cet endroit magnifique. Accompagné de ses compagnons canins, il s'arrête volontiers pour admirer le paysage et accéder aux endroits publics disséminés autour de l'île. Son intérêt pour les bateaux et la navigation fluviale remontent à l'épo-

que où il a navigué sur le *P.E. Radisson* passant, pendant 20 ans, plus de quatre mois par année dans l'océan arctique. Il a aussi navigué sur le Saint-Laurent remontant jusqu'aux Grands-Lacs à bord du *Martha L. Black* pour l'installation des bouées, ce navire stationnait à Trois-Rivières en hiver afin de briser les glaces sur le lac Saint-Pierre.

M. Bédard a écrit de nombreux témoignages sur le délicat dossier des objets volants non-identifiés qui ont été publiés dans *Le Soleil*, dans les années 70. Il a même écrit pour *Autour de l'île* (vol 2-Numéro 6-Juin 1998) un article relatant le témoignage d'une personne qui a assisté à une mystérieuse apparition lumineuse à Portneuf, en 1968.

Grâce à des bénévoles dévoués comme André, le journal *Autour de l'île* prend sa place dans la communauté et contribue par son rayonnement extérieur à faire connaître la culture spécifique des insulaires.



PHOTO : PIERRE PRUNEAU
Chaque mois, bénévolement, M. André Bédard livre des exemplaires du journal dans plus de 80 points de distribution sur l'île.

Sans l'implication fervente de collaborateurs comme lui, il serait très difficile d'assurer la survie de ce bien collectif dont la pertinence s'affirme de plus en plus.

St-Pierre

DOMAINE comprenant une magnifique maison 4 côtés pierre du début du 18^e siècle, 5 cc, 3 sdb, 1 br. Terrain plus de 15 hect. borné au fleuve, lac artificiel, piscine, garage double, vue panoramique au fleuve et montagnes à couper le souffle.

St-Pierre

CIDRERIE ET RELAIS GOURMAND reconnus à l'île d'Orléans en opération depuis 11 ans. Très bon chiffre d'affaire en pleine croissance, clientèle établie dans un secteur touristique de choix. Doté d'être vendue avec le domaine. Une excellente opportunité d'affaire vous attend!

St-Jean

Splendide demeure au bord du fleuve, avec un cachet qui sort de l'ordinaire. Toit cathédrale, foyer double face+foyer au gaz, comptoir de cuisine en marbre. Vue à faire rever. Planchers de bois, marbre, céramique. Garage, patio, terrain 10 000 pc. Venez admirer cette propriété exceptionnelle!

St-Jean

Magnifique maison ancestrale totalement rénovée en respectant le cachet d'époque. Plafonds caissons, grandes pièces à aire ouverte, terrain de 16 700 p2 avec vue sur le fleuve, grand atelier isolé et chauffé. Clé en main. Faut voir!

St-François

PROPRIÉTÉ ENTIÈREMENT REFAIT À NEUF A L'INTÉRIEUR sur 2 étages. Cuisine aspect bois en polyéster, îlot central, grandes pièces très éclairées à aires ouvertes. Vue extraordinaire au fleuve. L'égout sera relié à la ville au printemps 2011. Clé en main. Vivre à l'île d'Orléans à bon prix c'est possible.

Ste-Famille

Grand plain-pied très bien entretenu, logement au sous-sol avec entrée indépendante. 3 chambres au RDC. Vue sur le fleuve et la Côte-de-Beaupré, terrain de plus de 14 000 pieds carrés avec un magnifique cours d'eau, garage détaché. Bonne occasion à saisir!

St-Pétronnille

Magnifique ancestrale en pierre, rénovée au complet avec le souci du détail. Plafonds caissons, toit cathédrale dans le chambre principale. Beaucoup de cachet. Vue imprenable sur le fleuve St-Laurent. Garage isolé de 25 x 40 EXCELLENTE OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES. FAUT VOIR ABSOLUMENT !

St-François

Magnifique terrain de plus de 25 000 pc. Vue panoramique au fleuve St-Laurent, accès au fleuve et au Quai St-François, secteur tranquille, excellent rapport qualité/prix.

St-Famille

Magnifique propriété de 30 pi x 40 pi, très bien aménagée sur 3 niveaux, grandes pièces, chauffée et climatisée par thermopompe, immense terrasse, vue exceptionnel fleuve et Côte de Beaupré, poss. de fermette étouffé établisse, terrain de plus de 320 000 pc borné au fleuve, excellent rapport qualité/prix. À ne pas manquer.

Yves Emond
Courtier immobilier
Tranquill-T
RE/MAX Référence 2000
yves.emond@remax-quebec.com
bur.: 418 666-5050 cell.: 418 573-0486

Votre référence à l'Île d'Orléans

Aînés de Saint-Pierre

Notre année a bien débuté; notre déjeuner «Au coin de la Rue» était complet. C'est à repenser pour la prochaine année; peut-être en ajouter plus.

Notre fête de la Saint-Valentin a été également un succès. Elle a eu lieu au même endroit que l'an passé mais nous avions un gros plus. Si vous l'avez ratée, pensez-y plus tôt l'an prochain.

PROCHAINE ACTIVITÉ : LA CABANE À SUCRE

Notre sortie traditionnelle à la cabane réunit tous les gens de la Fadoq Aînés de Saint-Pierre et ceux des autres clubs FADOQ de l'île d'Orléans et d'ailleurs. L'activité aura lieu le 25 mars, à l'En-Tailleur: menu du temps des sucres et musique par Mme Carole Normand.

Coût: 20\$ pour tous les membres de la Fadoq et 25\$ pour les non-membres.

Nous sommes toujours en période de recrutement; consultez le site www.fadoq.ca pour connaître tous les avantages d'une carte Fadoq et surtout la puissance de négociation de l'organisme auprès du gouvernement.

Les travaux pour notre nouvelle salle des Aînés sont en bonne voie de réalisation. J'espère que nous pourrons bientôt vous annoncer qu'en septembre, l'ouverture de la prochaine saison se fera chez nous, dans nos nouveaux locaux.

À bientôt et au plaisir de vous rencontrer!

Lise Paquet, présidente

Tel : 418 829-3113
ou le courriel : lise.paquet@hotmail.com

Souper-bénéfice de la Fondation François-Lamy

La Fondation François-Lamy invite le public à son 8^e souper-bénéfice. Sous la présidence d'honneur de MM. François et Luc Turcotte, propriétaires de la Ferme Avicole Orléans, le souper se déroulera le samedi 9 avril à 17 h 30, au gymnase de Sainte-Famille, 3894, chemin Royal Sainte-Famille, île d'Orléans.

Principale activité de financement de la Fondation, le souper-bénéfice permet à la communauté de se rassembler, d'échanger et de discuter autour d'un bon repas et de bons vins. Les invités auront la chance de gagner plu-

sieurs prix en participant à différents tirages. Les revenus générés par cette activité permettront à la Fondation de poursuivre et développer ses actions à la Maison de nos Aïeux, à la Maison Drouin et dans le Parc des Ancêtres. De plus, une somme sera versée pour le renouvellement de l'exposition de la Maison Drouin.

Coût: 75\$/personne
Réservations : 418 829-0330 ou maisonsaieus-drouin@bellent.ca

**Andrée-Anne Turcotte
Agente de développement
Fondation François-Lamy**

Et pour vous, ça veut dire quoi vivre sur l'île d'Orléans ?

Dans le but de mettre en valeur et faire connaître le patrimoine maritime de l'île, le Parc maritime de Saint-Laurent renouvelle son exposition permanente en mettant l'accent sur un tout nouveau concept : « Le Parc maritime, là où l'insularité prend tout son sens ». Ce concept sera développé par une équipe de Maelström créatif, grâce à une subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Si le Parc témoigne déjà d'un pan de l'histoire de l'île, avec l'ancien chantier maritime et la chalouperie Godbout, il souhaite aussi développer la notion d'insularité vécue sur l'ensemble de l'île d'Orléans. Ce projet vise ainsi à faire du Parc maritime un lieu incontournable pour découvrir des facettes de la vie sur l'île d'Orléans et un lieu de rencontre pour tous.

Et qui de mieux placés que les résidants de l'île pour parler de l'insularité ? Que vous soyez de Saint-François, de Saint-Laurent, de Sainte-Famille, de Sainte-Pétronille, de Saint-Pierre ou de Saint-Jean, vous avez tous votre façon de concevoir l'île et d'y vi-



photo : Jeanne-d'Arc Delisle, 1974 ▲

photo : Prevotat 1920 ▶

vre. Le Parc maritime fait donc appel à vous, à vos souvenirs, à vos perceptions, à votre vécu pour concevoir sa future exposition sur l'insularité.

Vous avez envie de partager avec nous votre expérience d'insulaire ?

Vous avez des histoires, des anecdotes à raconter sur la vie à l'île ?

Vous avez des connaissances ou des savoir-faire liés au fait de vivre sur une île ?

Vous connaissez des contes, des légendes ou des chansons typiques d'ici ?

Vous côtoyez ou avez côtoyé l'univers de la navigation ?

Vous possédez des archives personnelles, des photos ou des films qui évoquent pour vous des souvenirs de la vie d'autan sur l'île ?

Que votre famille habite l'île d'Orléans depuis plusieurs générations ou que vous y soyiez nouvellement arrivé, votre témoignage nous intéresse. Alors, pour « raconter votre île » et participer à l'élaboration de l'exposition sur ce thème au Parc maritime, communiquez avec moi. Je me ferai un plaisir de vous rencontrer, seul ou en petits groupes.

Célia Forget, ethnologue

418 687-885

celia.forget@maelstrom-creatif.com

Vie communautaire à Saint-Jean

CLUB DE L'AMITIÉ ET DES AÎNÉS

Le club de l'Amitié et des Aînés de Saint-Jean poursuit ses activités régulières au centre communautaire tous les jeudis après-midi à 13 h 30, et ce jusqu'en mai prochain.

Et parmi les activités spéciales qui auront lieu, notons la conférence de M. Daniel Crépeau le

24 février à 19 h sur le programme Pair, celle de M. André Fortier, *La mer à raconter*, le 22 mars à 19 h 30, et le souper communautaire avec les activités débutant à 15 h. au lieu de 13 h 30 le 24 mars qui sera suivi du populaire tournoi de pétanque.

CABANE À SUCRE

Notre sortie cabane à sucre aura lieu cette année au Relais

des Pins le 14 avril à 11 h. Diner traditionnel, musique, visite à la cabane et tire sur la neige sont au programme. Réservez tôt votre place auprès d'un membre du comité afin de profiter de cette belle activité printanière.

418 828-1586



Association
Bénévole de
l'Île d'Orléans

**20 ans
de service
pour les gens
de l'île**

Voici un nouveau service offert par l'ABIO :

ASSISTANCE POUR REMPLIR DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Ce service gratuit est particulièrement offert aux personnes âgées ou en perte d'autonomie ainsi qu'aux personnes qui se sentent démunies, seules ou isolées pour les aider à mieux comprendre et remplir des documents et formulaires. Nous pouvons aussi vous aider à obtenir les renseignements nécessaires pour bien les rédiger. Une étude de votre demande sera faite puisque ce service n'est pas un substitut à certaines ressources spécialisées. Ce service ne vise qu'à vous aider dans la compréhension et la rédaction de certains documents simples. Communiquez avec nous afin de vous informer si nous pouvons vous aider.

Autres services offerts : Transport, popote roulante, visite d'amitié, répit gardiennage, accompagnement en fin de vie.

Bénévolat : Possibilité de joindre notre équipe de bénévoles.

Michel Blouin au Cercle

Normand Gagnon

Nous avions déjà eu l'occasion de voir ses œuvres peintes. D'abord chez lui, à Sainte-Famille, dans cette maison bondée, il faut le dire, de si nombreux tableaux que nous nous étions alors demandé si les murs allaien tenir. Puis, à cette exposition tenue en janvier 2010 à la bibliothèque Étienne-Parent, de Beauport, où Michel Blouin partageait la salle Jean-Paul-Lemieux avec d'autres artistes.

Cette fois-ci, c'est au Cercle de la rue Saint-Joseph, à Québec, que Michel B. nous livre SCALP, une collection de visages, certains figés dans l'introspection, d'autres ouverts, appelant le regard et la compassion, d'autres enfin nous disant la blessure intérieure ; mais tous sollicitant, à des degrés divers, la rencontre, comme «une invitation au rapprochement», moyennant, pour reprendre les mots du peintre, «une déchirure dans la barrière de nos peurs». Le défi est lancé à l'observateur, là, sur les lieux et dans la vie en général, de savoir établir ce contact avec l'autre une fois reconnus chez cet autre des états d'âme qui sont aussi parfois les siens.

Le peintre appartient sans conteste à cette catégorie d'artiste qui cherche à exprimer des émotions et des sentiments de préférence à la représentation fidèle du monde visible. Ce qu'il traduit en maniant des formes et des couleurs à la façon des primitifs mais aussi en laissant libre cours à une symbolique du subconscient. Ce type d'œuvre exige un effort de la part de celui ou de celle qui l'observe, du fait d'une complexité qui oblige parfois à plusieurs relectures pour en dégager un sens. Mais pour qu'on y consente, l'œuvre doit d'abord avoir cette qualité de nous toucher, quels qu'en soient les motifs. Et les tableaux de Michel Blouin, indéniablement, touchent, parfois violemment.

PETITE INCURSION SUR CLAIR DE LUNE

Elle pose ce geste, familier aux humains, de rentrer la tête dans les épaules, de l'incliner puis d'y poser le bras en rabattant la main sur l'oreille. Un geste de protection dans

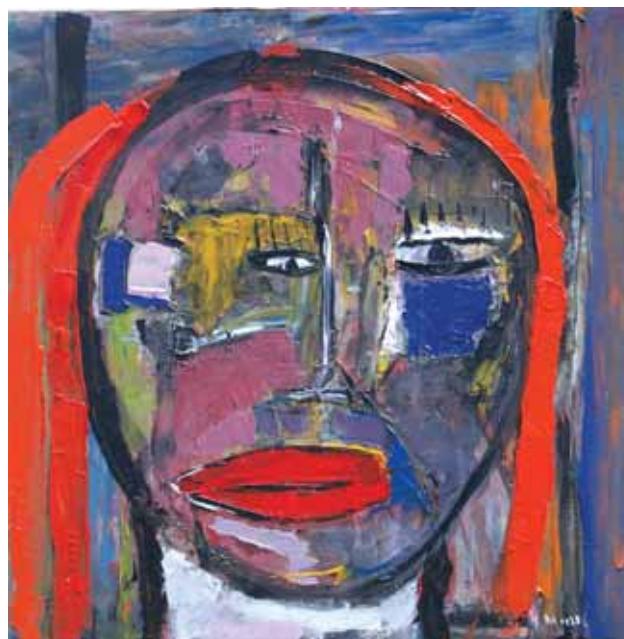


PHOTO : MICHEL BLOUIN
Michel Blouin (2010), *Iphigénie*, huile sur toile, 24" X 24".

l'attente d'un objet qu'on prévoit nous tomber sur la tête. Comment lire, autrement que pour constater l'inquiétude exprimée par le visage, cette conformation corporelle sinon en s'attardant aux motifs qui ornent la tunique ? Le vêtement est en effet un véritable «patchwork» parsemé de symboles parfois reconnaissables : humains esquissés, maison, soleil, arbre, poisson, etc. ; et de quelques mots dissimulés dans l'ensemble : pluie, ailes, loup, lunes, etc. Les pictogrammes et les mots ne renvoient-ils pas à l'an-goisse d'une terre mère (lune et soleil) en danger ? À la grande sensibilité de cette femme (lune) devant la menace qui gronde, face aux avertissements maintes fois répétés ? À cette responsabilité qu'elle ressent de maintenir et d'en-



PHOTO : MICHEL BLOUIN
Michel Blouin (2010), *Clair de lune*, techniques mixtes sur toile, 22" X 28".

retenir la vie (louve) ? À cette identification à l'ange protecteur (aile) qui appelle au dépassement et à la libération de la gangue organique (arbre, poisson), à l'envol vers l'impérissable (pierre).

Cette femme nous parle. Son seul masque est celui de son discours symbolique. Reste qu'elle semble pressée de se faire entendre, de faire comprendre l'urgence...

Michel Blouin expose à la mezzanine du Cercle, au 228 rue Saint-Joseph, à Québec, jusqu'au 26 février 2011. On peut voir certaines de ses œuvres et en apprendre davantage sur l'artiste en consultant son site personnel à l'adresse <http://www.michelblouin.com/index.html>

Le théâtre d'été renait à l'île

Pierre Shaienks

Le théâtre de L'île était mort. Bienvenue au Nouveau Théâtre de L'Île. Bruno Marquis, dont les parents sont originaires de Sainte-Famille, et Marylise Tremblay sont bien connus des amateurs de théâtre d'été, puisqu'ils ont déjà plusieurs pièces à succès dans leur répertoire. À l'été 2011, ils feront revivre le théâtre d'été à l'île.

NOUVELLE SALLE

Grâce à une entente intervenue avec les responsables de la salle connue sous la *salle des employés du club social Stadacona*, celle-ci pourra être complètement revampée et sera appelée *la Salle 1807*. Nos nouveaux insulaires, installés à l'île depuis deux ans, y monteront une nouvelle scène de 26 pieds par 14 pieds avec tous les équipements nécessaires à la production et présentation de pièces de théâtre, tels les consoles, les projecteurs, les rideaux, les décors, etc. Pour leur part, les propriétaires réaliseront des travaux extérieurs, aménagement, peinture, etc. afin de rendre le site attrayant et sympathique digne d'un café-théâtre de 140 places.

DES COMÉDIENS-AUTEURS À SUCCÈS

Bruno Marquis et Marylise Tremblay sont comédiens et metteurs en scène. Ils sont aussi auteurs de véritables pièces à succès. Ils ont non seulement créé des pièces, mais ils ont

joué dans plusieurs d'entre elles. Tous les deux diplômés du conservatoire d'art dramatique de Québec, leur parcours les a amenés à jouer sur diverses scènes du Québec. Puis ils ont migré vers l'écriture de comédies estivales à la fois sensibles et intelligentes, et à leur production. Au cours des sept dernières années, ils ont créé et produit des pièces pour le théâtre de Charlevoix. Mais leurs pièces ont aussi été jouées dans des théâtres aussi renommés que *La Fenière* et *La Roche à Veillon*. Ils ont six comédies savoureuses à leur actif : la trilogie *Parents à vie* qui a connu un vif succès à travers le Québec, *En pleine forme*, une comédie sur la réalité des gyms, *l'oiseau rare*, une comédie flamboyante et leur toute nouvelle création *j'ai mon voyage*, une comédie qui flirte avec l'absurde en décrivant les travers de deux couples qui partent faire un voyage au Nouveau-Brunswick. Maintenant installés à l'île d'Orléans, ils souhaitent contribuer à leur façon à la diversité culturelle de l'île et à son dynamisme économique en ajoutant leur couleur aux saveurs de l'île.

PARENTS À VIE

C'est avec la pièce «*Parents à vie*» leur grand cru comme ils l'appellent, cette première de la trilogie à succès, qu'ils feront découvrir leur nouveau théâtre à la Salle 1807 de



PHOTOS: ARCHIVES BRUNO MARQUIS
Nos nouveaux insulaires vont produire leur grand cru *Parents à vie*, cet été à la Salle 1807 de Saint-Pierre.

Saint-Pierre du 8 juillet au 3 septembre prochain à 20 h 30 du mardi au samedi inclusivement.

Le journal suivra pour vous l'évolution de ce nouveau théâtre, et vous présentera cette pièce plus en détails dans une prochaine édition.



**LA TOUTE NOUVELLE
CRUZE
2011**



**PASSEZ EN MODE
CRUZE**
À partir de
15 499\$*

* Incluant le transport, 500\$ de rabais fidélité et 500\$ de crédit alternatif d'options.
Taxes en sus.

FOURNIER



AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE-BERTRAND
418 687-5200
www.fournierchevrolet.com

LA VIE MUNICIPALE à Sainte-Famille

Résumé de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 janvier 2011

Lors de la séance du mois de janvier, le conseil municipal de Sainte-Famille a autorisé la directrice générale à signer l'entente pour les téléavertisseurs avec Le Réseau Mobilité plus. Le conseil a nommé M. Anthony Giguère, pompier volontaire.

Règlements adoptés

Les règlements suivants ont été adoptés : Règlement 2010-242 déterminant le taux de taxes foncières générales à taux variés, les taux de taxes spéciales, la tarification des services ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2011. Règlement #2010-241 abrogeant le règlement #2009-235 fixant les modalités de la prise en charge par la municipalité de Sainte-Famille de

tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée. Avis de motion est également donné qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement # 2011-244, déterminant les normes encadrant l'installation de roulettes comme habitation pour travailleurs agricoles, en zone agricole.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Assemblée du conseil

Prochaine séance régulière du conseil municipal : le lundi 7 mars 2011.

Sylvie Beaulieu
Directrice générale / secrétaire trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île d'Orléans
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité QUE le conseil de cette municipalité à une séance régulière tenue à la salle municipale, le 7 février 2011, a donné un avis de motion et déposé, un projet de règlement # 2011-245 « Règlement relatif à la rémunération et au remboursement des dépenses des élus municipaux ». QUE ce projet de règlement modifie de règlement # 2006-206 à l'article 7.

QUE conformément à la Loi, une séance publique au cours de laquelle sera adopté ledit règlement se tiendra à la salle municipale le 7 mars 2011, à 20 h.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À Sainte-Famille, ce onzième jour du mois de février deux mille onze.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / secrétaire trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île d'Orléans
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité Avis public est donné de ce qui suit :

QUE les membres du conseil municipal ont adopté, lors de la séance régulière tenue le 10 janvier 2011, le règlement # 2010-241, abrogeant le règlement # 2009-235 fixant les modalités de la prise en charge par la municipalité de Sainte-Famille de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée.

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, au 3894, chemin Royal, Sainte-Famille, Île d'Orléans, aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30.

QUE le règlement 2010-241 entre en vigueur conformément à la Loi.
Donnée à Sainte-Famille Île d'Orléans ce onzième jour de janvier deux mille onze.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / secrétaire trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île d'Orléans
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité Avis public est donné de ce qui suit :

QUE les membres du conseil municipal ont adopté, lors de la séance régulière tenue le 10 janvier 2011, le règlement # 2010-242, Règlement déterminant le taux de taxes foncières générales à taux variés, les taux des taxes spéciales, la tarification des services ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2011.

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, au 3894, chemin Royal, Sainte-Famille Île d'Orléans, aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 1 h à 16 h 30.

QUE le règlement 2010-242 entre en vigueur conformément à la Loi.

Donnée à Sainte-Famille Île d'Orléans ce onzième jour de janvier deux mille onze.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / secrétaire trésorière

LA VIE MUNICIPALE à Saint-Jean

Séance ordinaire du 7 février 2011

Voici un résumé des différents sujets traités :

Concernant l'administration générale :

Le projet de règlement modifiant le règlement 2006-252 sur le traitement, la rémunération et l'allocation des élus municipaux a été adopté. Conformément à l'article 1022 du code municipal, la liste des personnes endettées envers la municipalité a été soumise et approuvée par le conseil. Un dernier rappel sera envoyé en février et les dossiers à transmettre à la MRC de l'Île-d'Orléans pour fins de vente pour taxes le 10 juin prochain, seront déterminés au conseil de mars 2011. Des travaux de rénovation au Centre administratif sont décrétés et un montant de 20 000\$ prélevé à même le fonds général y est affecté. La municipalité offrira le paiement par carte de débit via le service Visa Desjardins.

En matière de sécurité publique :

Une résolution est adoptée visant le partage équitable des coûts pour la nouvelle caserne de pompiers devant être assumés par les populations de Saint-Jean et de Saint-François ; d'autre part, le service incendie se voit autorisé à faire l'achat de divers équipements : échelle pliante, gaffes, tuyau d'aspiration, crêpine de piscine, chapeaux Gallet, lampes, cylindres d'air comprimé pour un total de 5 464,24\$, taxes en sus.

Du côté transport routier, le règlement décrétant la municipalisation d'une partie du chemin des Roses est adopté.

En ce qui touche l'aménagement et l'urbanisme, l'assemblée publique de consultation à l'égard de la modification du règlement de zonage 2005-239, *Règlement modifiant le règlement de zonage 2005-239 afin que soient définis les termes « Fossé » et « Établissement », établies les normes pour l'aménagement et l'utilisation d'un bâtiment complémentaire à des fins d'usage complémentaire dans la zone 14-R et revues les normes concernant les usages* s'est tenue à 19 h 30 ; lors de la séance, le 2^e projet de règlement a été adopté sans modification. Les dispositions contenues à

l'article 4 sont susceptibles d'approbation référendaire ; voir l'avis public plus bas.

En appui aux objectifs de Vision 2020, une résolution a été adoptée afin que soit entreprise au niveau de toutes les municipalités de l'île d'Orléans une réflexion sur les besoins quant à la protection du patrimoine bâti pour en arriver à inclure dans les règlements municipaux les paramètres qui en résulteront.

Et finalement du côté loisirs et culture, une demande d'aide financière via le programme Emploi Été Canada sera déposée au cours du mois de février. À la suite de la démission de M. David Sheedy Lachance, M. Félix Blouin est embauché pour aider à l'entretien et à la surveillance de la patinoire.

Prochaine séance ordinaire du conseil :
Lundi 7 mars 2011, 8 chemin des Côtes, à 20 h.

Le bureau de la municipalité de Saint-Jean est ouvert du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 février 2011, le règlement numéro 2011-299 modifiant le règlement 2006-252 décrétant le traitement, la rémunération et l'allocation des élus municipaux a été adopté.

Ce règlement arrime le mode d'indexation annuel au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation établi par la MRC de L'Île-d'Orléans lors de la confection du budget annuel et calculé selon l'article 5 de la loi sur le traitement des élus municipaux.

Le règlement a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Centre administratif de Saint-Jean, 8 chemin des Côtes, aux jours et heures habituels d'ouverture. Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 24 février 2011.

Lucie Lambert
Directrice générale / secrétaire trésorière

SUITE EN PAGE 17

LE DÉFI DU DÉTOUR

Bilodeau vous garantit le meilleur prix ou sinon nous payons votre déplacement

1^{er} concessionnaire de la région de Québec à réaliser l'Image GM 2000

Gagnant de la triple couronne du président pour une 9^e année

POUR: Le plus haut taux de satisfaction de la clientèle.

La projection de performance de ventes dépassée.

La profitabilité de l'entreprise.

Optimum BILODEAU
Une équipe fiable et stable
Bilodeau c'est le meilleur pour
le service et pour le prix



► MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN, LA SUITE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLEANS
AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

adressée aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement # 2011-298 modifiant le règlement de zonage # 2005-239, adopté le 7 février 2011.
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 février 2011, le Conseil municipal a adopté le second projet de règlement # 2011-298 « Règlement modifiant le règlement de zonage 2005-239 afin que soient définis les termes « Fossé » et « Établissement », établies les normes pour l'aménagement et l'utilisation d'un bâtiment complémentaire à des fins d'usage complémentaire dans la zone 14-R et revues les normes concernant les usages, constructions et terrains dérogatoires ».

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui la ou les contient soit soumis à l'approbation de personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande concernant des dispositions de l'article 4 :

Modification au CHAPITRE V – Les usages, bâtiments et constructions complémentaires

L'article 71. Normes particulières relatives aux ateliers ainsi qu'aux commerces et services autorisés en vertu des articles 59 et 60 est abrogé et remplacé par le suivant :

« 71. Des usages complémentaires.

L'exercice d'un usage complémentaire à un usage résidentiel dans un bâtiment complémentaire est autorisé aux conditions suivantes :

- Une seule construction complémentaire est utilisée à cette fin,
- La superficie maximale de l'occupation est de 45 mètres carrés,
- L'espace occupé par l'usage doit être situé à plus de 2 mètres des limites de propriété et du bâtiment principal,
- L'aménagement intérieur ne doit pas comprendre d'installations sanitaires, ni d'installation en vue de permettre à une personne d'y loger. »

Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant à l'ensemble du territoire de la municipalité. Une demande vise à ce que le règlement contenant une (ou des) disposition(s) soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la municipalité.

Une demande concernant des dispositions de l'article 4 :

Modification au CHAPITRE V – Les usages, bâtiments et constructions complémentaires

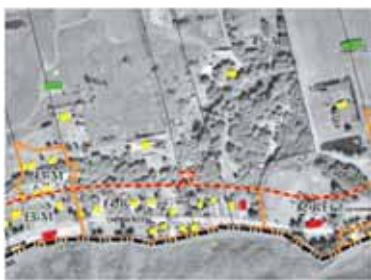
L'article 71.1 est créé et se lit comme suit :

« 71.1 Des usages complémentaires en zone 14-R

Dans la zone 14-R, les dispositions relatives aux usages complémentaires s'appliquent, au surplus les normes suivantes doivent être considérées :

- La superficie de l'occupation doit être d'un maximum de 56 mètres carrés,
- La hauteur de la construction où l'usage a cours doit être inférieure à 7,5 mètres,
- La largeur de la façade de la construction doit être inférieure à celle du bâtiment principal,
- L'usage doit s'effectuer en cour latérale à plus de 3 mètres de la ligne de la façade avant du bâtiment principal ou en cour arrière. »

Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant à la zone 14 R. Une demande vise à ce que le règlement contenant une (ou des) dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée et des zones contiguës.

2. DESCRIPTION DES ZONES VISÉES

Concernant la création de l'article 71.1:
Zone concernée 14 R
Zones contiguës 13 M, 43 M, 45 A et 12 REC

3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- Être reçue au bureau de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans au plus tard le 8e jour qui suit celui de la publication du présent avis : 7 mars 2011

4. PERSONNES INTÉRESSÉES

Est une personne intéressée quiconque le 7 février 2011 remplit les conditions suivantes :

- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans la municipalité.

Condition supplémentaire pour les copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui le 7 février 2011 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. ABSENCE DE DEMANDES

Les dispositions du second projet qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans le 24 février 2011.

Lucie Lambert
Directrice générale / secrétaire trésorière

Sûreté du Québec

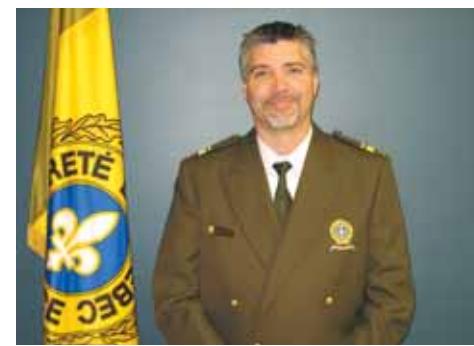


PHOTO : ARCHIVES LUC FOURNIER
Luc Fournier, le nouveau directeur de la Sûreté du Québec, poste de l'île d'Orléans.

Bonjour à vous tous, chers citoyens de l'île d'Orléans.

Mon nom est Luc Fournier et c'est avec plaisir et motivation que je suis entré en fonction, le 7 février dernier, à titre de nouveau directeur du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Originaire de la région de Portneuf, j'ai commencé ma carrière en 1988 au poste de la MRC de Kamouraska. En 1998, j'étais de retour dans la région de Québec, au poste de la MRC de la Côte-de-Beaupré ; dans cette unité, j'ai occupé les fonctions de patrouilleur, sergent de relève et, de façon intérimaire pour une période de six mois, adjoint du directeur. En 2007, j'ai été nommé directeur du poste de la MRC de Kamouraska, fonction que j'ai occupée jusqu'en décembre 2008. J'ai ensuite obtenu un transfert comme directeur adjoint à la MRC de Portneuf, et ce, jusqu'à mon arrivée parmi vous.

Je tiens à remercier mon prédecesseur, le lieutenant Christian Plourde, pour son excellent travail. Ce dernier ne m'a transmis que des éloges envers la population de l'île d'Orléans, la qualifiant

d'accueillante et chaleureuse. En peu de temps, j'ai eu la chance de rencontrer certains d'entre vous et j'ai été en mesure de constater le dynamisme qui anime tant les élus que les gens d'affaires qui font la promotion de ce magnifique coin de pays.

Je dirige une belle équipe qui a à cœur votre sécurité. Nos membres se font un devoir de répondre à vos appels de façon empressée et professionnelle. Je vous encourage à nous contacter et à discuter avec nous de tout problème de sécurité publique. Rappelez-vous que nous ne pouvons corriger une situation que nous ignorons.

Soyez assurés que vos policiers, tout comme l'ensemble des policiers œuvrant sur le territoire du Québec, seront très vigilants dans le but d'assurer votre protection et de rendre nos routes plus sécuritaires. Nos membres ont à cœur de faire de cette MRC un lieu sécuritaire pour vous tous.

Je termine en vous souhaitant une excellente année 2011.

**Luc Fournier, directeur
Sûreté du Québec
MRC de L'Île-d'Orléans**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée

QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 février 2011, la municipalité a approuvé par le règlement de municipalisation d'une partie du chemin des Roses une description technique du terrain occupé par cette voie de circulation, préparée par M. Michel Picard, arpenteur géomètre, sous le numéro 6657 de ses minutes. QU'une copie de cette description vidimée par M. Michel Picard, arpenteur géomètre, est déposée au bureau de la municipalité.

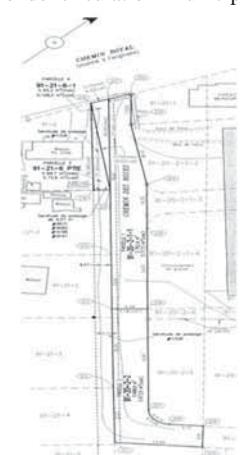
La partie du chemin des Roses décrétée voie de circulation municipale est composée de :

- parcelle 1 : lot 91-20-2-1-1,
- parcelle 2 : lot 91-20-2-2,
- parcelle 3 : Ptie lot 91-21-6
- parcelle 4 : lot 91-21-6-1.

Les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales ont été accomplies.

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 24 février 2011.

Lucie Lambert
Directrice générale / secrétaire trésorière



Fine cuisine et tradition

Traiteur pour tous genres de réceptions
Délices, produits maison

3 endroits pour mieux vous servir, un seul numéro : **418 828-2287**

Saint-Pierre / Île d'Orléans 995, route Prévost

❖ Beauport
340, Seigneuriale

Nouvelle succursale

❖ Beauport
1090, boulevard des Chutes

Buffet Maison
le traiteur d'Orléans

LA VIE MUNICIPALE

à Saint-François

Taxation 2011

Le 28 janvier dernier, les comptes de taxes municipales 2011 ont été émis et postés aux contribuables de la municipalité. Donc, cette année, tout compte inférieur à 300\$ est payable avant le 1^{er} mars 2011. Pour les comptes de 300\$ et plus, le paiement au moyen de trois versements est offert. Alors, à la première échéance du 1^{er} mars s'ajoutent celles du 1^{er} juillet et du 15 octobre pour les 2^e et 3^e versements.

Il est important de vous rappeler qu'il est de votre responsabilité de vous assurer de la réception de votre compte. De plus, vous devez faire en sorte que vos paiements parviennent au bureau municipal avant les dates d'échéance. Votre compte peut également être payé directement à votre institution financière. Finalement, si vous avez un créancier hypothécaire et qu'il doit acquitter votre compte de taxes, veuillez lui en faire parvenir une copie.

Permis de construction

Le beau temps sera bientôt là et plusieurs citoyens songeront sans doute à des travaux d'amélioration de leurs propriétés. Il est primordial de vous informer de la nécessité d'obtenir un certificat ou un permis avant d'entreprendre ces travaux de rénovation, et ce, quels que soient les travaux projetés. De cette manière, vous évitez les mauvaises surprises et le service d'urbanisme de votre municipalité sera plus en mesure de vous aider à trouver des solutions qui vous permettront de réaliser vos rêves dans le respect des règlements d'urbanisme en vigueur. Pour vous y aider, vous pouvez consulter l'ensemble de cette réglementation sur le site Internet municipal dans la sous-section présente dans la section Conseil municipal.

Cheminée (Ramonage)

L'hiver, avec ses périodes de froid, s'achève ; c'est l'occasion pour votre service de protection contre les incendies de vous recommander de vérifier l'état de vos cheminées et d'effectuer, au besoin, le ramonage de vos cheminées de foyers, poêles à bois, poêles à combustion lente, etc.

Séance du 7 février

Internet haute vitesse

Le travail de tous a finalement porté ses fruits. En effet, il nous fait plaisir de vous annoncer le début des travaux de mise en place du réseau de Vidéotron sur le territoire non encore desservi des municipalités de Saint-Jean, Saint-François et Sainte-Famille. Une pression constante de l'administration de Saint-François a permis de passer outre à certaines contraintes administratives qui retardaient la mise en marche de ce projet.

Nous obtiendrons sous peu un échéancier précis de réalisation qui nous permettra de pouvoir enfin répondre à la question que tous les citoyens intéressés se posent,

c'est-à-dire : «Quand ?» Malgré tout, soyez assurés que nous continuerons de suivre ce dossier avec la plus grande attention, et ce, jusqu'à ce que les citoyens puissent effectivement être branchés au réseau.

Résumé de la séance

Ce mois-ci, une fois les résolutions administratives usuelles adoptées, soient celles du procès-verbal et des dépenses, la lecture de la correspondance et les discussions des dossiers de la MRC, les membres du conseil ont renouvelé l'entente liant la municipalité au Camp Saint-François pour l'offre des services de camp de jour (terrain de jeux) aux enfants de Saint-François, pour la saison d'été 2011. L'achat à M. Serge Bouchard, de Saint-Laurent, d'une remorque pour différents usages municipaux au coût de 2 300\$ a également été autorisé. Par contre, la demande d'aide financière de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries pour le Gala entrepreneurat du 13 avril a été refusée.

Le conseil a également résolu de participer au projet de connaissances sur les eaux souterraines de la Communauté métropolitaine de Québec en permettant l'accès aux différents documents municipaux en lien avec ce sujet. Ont également été autorisés par résolution du conseil, la mise en place du Plan d'urgence de la municipalité et l'activité de courses d'accélération du Club de Motoneige les Sorciers de l'Île d'Orléans

Réseau d'égout municipal

Dans ce dossier, le conseil a adopté deux résolutions liées à la réalisation de ce projet. La première est directement reliée au financement du projet. Le règlement n°010-083 qui autorise l'emprunt permanent des sommes nécessaires sera complété par un appel d'offres qui sera sous l'entier contrôle du ministère des Finances du Québec. Mais ce processus ne sera complété qu'une fois les travaux terminés. C'est pourquoi d'ici là, la municipalité doit être en mesure d'avoir les crédits nécessaires tout au long de la réalisation du projet. Un emprunt temporaire sous forme d'une marge de crédit au montant de 2 970 000\$ a donc été autorisé. Ce prêt portera intérêt au taux préférentiel

de la Banque du Canada plus 0,25 %. Il sera utilisé au besoin à mille dollars près, de manière à limiter les frais de crédit, et sera fermé le plus rapidement possible suivant la fin des travaux et l'obtention du financement permanent prévu au règlement n°010-083.

La deuxième résolution a autorisé la firme BPR-Infrastructure inc. à soumettre au nom de la municipalité, une demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour l'obtention de l'autorisation nécessaire à la réalisation des travaux de collecte, de traitement des eaux usées et de voiries sur son territoire. Le tout incluant les frais requis par le ministère pour l'étude du dossier.

Parc de la Tour

Le conseil municipal travaille depuis plus d'un an à améliorer les installations à la Halte routière municipale. L'une des décisions a été de changer le nom de ce lieu pour que les citoyens de la municipalité aient le sentiment qu'il s'agit d'un parc municipal et non plus seulement d'un lieu d'accueil touristique.

Le nom «Parc de la Tour» n'est qu'un nom de travail, puisque d'ici peu un concours sera lancé pour que les citoyens de Saint-François déterminent ensemble le nom qu'ils désirent pour leur parc. Les modalités de ce concours, qui restent à déterminer, vous seront livrées sous peu.

Une première action consistera à installer un contrôle d'accès au site. Le conseil a donc autorisé l'achat de trois barrières complètes et neuf portes auprès de l'Atelier d'usinage Y.L., de Saint-Jean, au coût de 7 200\$, plus taxes.

Il me reste, en terminant, à vous convier en grand nombre à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal, prévue le **lundi 7 mars prochain à 20 h** au centre Le Sillon, à souligner également celle du Conseil des maires de la MRC-de-l'Île-d'Orléans, le mercredi 9 mars, également à 20 h, à Sainte-Famille. Je vous rappelle également que je suis à votre service du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et du lundi au mercredi de 13 h à 16 h tout en insistant

sur le fait que mes responsabilités m'amènent assez régulièrement à devoir fermer le bureau municipal et qu'il est plus que recommandé de vous assurer, avant de vous déplacer, que le bureau ne soit pas fermé. Pour ce faire, un message téléphonique vous en informe ainsi que la page d'accueil du site Internet municipal le tout, de manière à vous éviter des déplacements inutiles.

Finalement, tel qu'annoncé en janvier, voici la liste complète des adresses de courriels municipaux :

Administration municipale

Général : info@msfio.ca

Directeur général/secrétaire trésorier : m.langlois@msfio.ca

Conseil municipal

Maire : l.labbe@msfio.ca

Roger Simard, conseiller siège no 1 : r.simard@msfio.ca

Lauréanne Dion, conseillère siège no 2 : l.dion@msfio.ca

Claude Beauchemin, conseiller siège no 3 : c.beauchemin@msfio.ca

Jacques Drolet, conseiller siège no 4 : j.drolet@msfio.ca

Caroline Roberge, conseillère siège no 5 : c.roberge@msfio.ca

Micheline Darveau, conseillère siège no 6 : m.darveau@msfio.ca

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire trésorier

GRÂCE À UNE CURE D'UN MOIS

VOUS POUVEZ PERDRE

5 à 7 LIVRES
DÈS LA PREMIÈRE
SEMAINE

Et de 2 à 4 livres les
semaines suivantes!



Évaluation et suivi
assurés par
une infirmière.
Possibilité de
visite à domicile

Santé Harmonisée en Couleur inc.

Île d'Orléans
LILLY DUBÉ
418 559-9906

www.santeharmoniseencouleurs.com

AUTOMOBILES MICHEL BLOUIN et fils

www.automblouin.com / info@automblouin.com

727, Prévost, Saint-Laurent, Île d'Orléans (Québec) G0A 3Z0 Tél. : 418 828-9196

ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES



LA VIE MUNICIPALE à Saint-Laurent

Voici un résumé des principales décisions prises par les membres du Conseil municipal de Saint-Laurent lors de la séance ordinaire tenue le 7 février 2011.

Le règlement suivant a été adopté :

- Règlement modifiant l'article 14 alinéa e), f) et g) du règlement # 508-2010 relatif à la protection et à la sécurité contre l'incendie.

Ce règlement est disponible au bureau municipal.

Un avis de motion a été donné dans le but d'adopter le Règlement # 510 modifiant le Règlement de zonage 305 afin que soit ajouté un usage commercial artisanal supplémentaire aux zones CA-1 à CA-6. Ce nouvel usage

est intitulé : « Service de préparation de produits agro-alimentaires ».

Il a été décidé à l'unanimité des conseillers présents d'acheminer les comptes de taxes non payés à la MRC pour collection.

Il a été résolu également de payer la quote-part 2011 pour PLUMobile au montant de 4,25 \$ par habitant.

Les membres ont adopté une résolution d'appui aux objectifs de Vision 2020.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra lundi le 7 mars 2011.

Claudette Pouliot
Directrice générale / secrétaire trésorière

Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Claudette Pouliot, directrice générale / secrétaire trésorière de la susdite municipalité QUE : le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2011, est maintenant terminé et déposé au bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans ce douzième jour de janvier 2011.

Claudette Pouliot
Directrice générale / secrétaire trésorière

PRENEZ AVIS que la Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) de la MRC de L'Île-d'Orléans, ayant son siège social au 3896, chemin Royal, Sainte-Famille I.O. (Québec) G0A 3P0, a déclaré son intention de demander sa dissolution auprès du Registraire des entreprises du Québec.

Barrage routier à Saint-Pierre Opération réussie

Pierre Shaienks

Le jeudi 10 février dernier, pendant la semaine de sensibilisation des usagers de la route au transport scolaire, un barrage routier avait été érigé face au 1894, avenue Royale, à Saint-Pierre, un secteur propice aux collisions. Plusieurs policiers étaient sur place pour assurer la sécurité des bénévoles, adultes et enfants, qui remettaient le fascicule *Le transport écolier, une responsabilité partagée*, à tous les automobilistes interceptés.

L'opération s'est très bien déroulée selon les responsables de la Sûreté du Québec et les automobilistes ont accepté de bon coeur cette courte pause dans leur déplacement.

L'INSTIGATRICE PLEINEMENT SATISFAITE

C'est à la suite de l'accident impliquant une voiture et un autobus scolaire, le 7 janvier, que Mme Annie Lauzon avait eu l'idée de ce barrage pour sensibiliser la population. Malgré le froid intense de cette journée, elle est demeurée sur place pendant les deux heures de l'opération pour servir des breuvages chauds aux participants. Elle s'est dite très satisfaite de la façon dont l'opération s'est déroulée et tenait à remercier tous les intervenants.

UNE INITIATIVE À RÉPÉTER

Sur place, nous avons rencontré le maire de Saint-Pierre, M. Jacques Trudel, qui s'est dit persuadé que ce court barrage aurait des répercussions. « Avec les meilleures intentions du monde en matière de

sécurité automobile, il nous arrive à tous d'être plus ou moins distraits ou imprudents sur la route et une opération comme celle-là vient nous rappeler à l'ordre », a-t-il dit. Pour sa part, Mme Ann Mathieu, porte-parole de la Sûreté du Québec, a rappelé qu'en plus d'opérations de ce genre, leurs policiers se tiennent à l'intérieur des autobus lors du transport d'enfants pour observer les manœuvres dangereuses des automobilistes, alors que d'autres se tiennent à distance pour les intercepter. Elle rappelait qu'un dépassement ou croisement d'un autobus arrêté avec ses clignotants en marche peut valoir une amende de plus de 200 \$ accompagnée de neuf points d'inaptitude au permis de conduire.

Bref, une opération réussie qu'il vaudra sûrement la peine de reprendre dans l'un de ces autres



PHOTO : PIERRE SHAIENKS

Les écoliers ont aussi participé à cette opération qui visait leur sécurité.

secteurs propices aux collisions avec un transporteur scolaire, sur l'île.



PHOTO: PIERRE SHAIENKS

Mme Annie Lauzon, l'instigatrice du projet, remettant des fascicules aux automobilistes pendant le barrage routier.

L'assurance adaptée à vos besoins

Pour être à l'abri de tous soucis, contactez un vrai spécialiste expérimenté



PMT
ASSURANCES ET
SERVICES FINANCIERS
ROY

www.pmtroy.com

418 780-0808

François Boudreau
Courtier en assurance de dommages depuis plus de 15 ans

Plaisirs d'hiver à Sainte-Famille



Bonhomme Carnaval est un habitué de la fête Plaisirs d'hiver à Sainte-Famille.

Chantale Nadeau

C'est le samedi 12 février 2011, entre 13 h 30 et 16 h 30 qu'a eu lieu à Sainte-Famille la journée Plaisirs d'hiver organisée par Le Comité Loisirs et l'OPP de l'école Sainte-Famille. L'activité se tenait à la patinoire et au complexe municipal du 3894, chemin Royal, Sainte-Famille.

Nous avons noté la présence amicale de plusieurs policiers de la Sûreté du Québec, dont certains qui se sont amusés sur la patinoire avec les enfants ; leur présence se voulait rassurante et bienveillante. Ils étaient accompagnés de leur populaire mascotte Polix. Plusieurs activités extérieures étaient organisées : glissade, escalade et bien sûr hockey sur glace. Pour la première fois cette année, mentionnons l'implication d'une enseignante. En effet, Mme Rosalie Guay, enseignante en éducation physique s'est jointe au comité organisateur pour créer des activités sur la patinoire. Et pour se régaler, de la tire sur neige ! C'est à la ferme Marius Pichette et fils, de Sainte-Famille, que nous devons la chance d'avoir goûté ce délice.

Pour couronner le tout, l'arrivée du Bonhomme Carnaval ! Ce dernier visita les lieux, serra la main aux enfants et aux parents rencontrés sur son chemin. Toujours prêt à faire une accolade, le Bonhomme Carnaval fut bien entouré.

Mme Christine Lachance, maman organisatrice de l'événement avec plusieurs autres mamans mentionnait la chance qu'elle avait de participer à ce genre d'événement qui met de la vie et de la joie dans l'air. Elle est fière d'avoir vendu plus de 225 billets pour le souper St-Hubert. L'argent ramassé servira de levée de fonds pour les enfants de l'école.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée. Merci aux policiers pour leur participation et merci au Bonhomme Carnaval pour sa visite courte mais appréciée.



La mascotte Polix a fait le bonheur des enfants lors de la journée Plaisirs d'hiver, à Sainte-Famille.

Manon Veilleux, B.A.A.
Planificatrice financière
Conseillère autonome en sécurité financière

Partenaire de
FORCE FINANCIÈRE
EXCEL

892, chemin Royal Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0
Bur. : 1 418.800.0982
veilleux.manon@videotron.ca

Magnifique 28^e randonnée au clair de la lune

Julien Milot

Le 19 février dernier se tenait la 28^e édition de la soirée ski de fond et raquette au clair de lune à Saint-Laurent. À cette occasion, 50 personnes se sont inscrites aux différentes activités chapeautées par M. Sylvain Delisle et Mme Johanne Chebin, conseiller et conseillère municipal(e) de Saint-Laurent.

S'étant donné rendez-vous dans la cour de l'école de Saint-Laurent sur les coups de 15 h 30, tous les fondeurs ont pris place à bord d'un autobus qui les a menés au départ de la piste sur la route Prévost. Les raquetteurs ont quant à eux gagné l'intérieur des terres à quelques pas de l'église.

À mi-parcours, tous les randonneurs ont pu se retrouver et échanger au beau milieu de la forêt orléanaise autour d'un feu bien attisé dans le chalet de ski de fond de Saint-Laurent, tout en savourant un punch du moment en guise de récompense de mi-parcours.

Malgré les pluies torrentielles qui s'étaient déversées sur la région la veille, les conditions de marche ou de glisse n'en n'ont pas été affectées autre mesure.

Sur les coups de 18 heures, au terme d'une belle randonnée de raquette de quatre kilomètres ou d'un parcours de ski de fond de sept kilomètres, tous les amateurs se sont dirigés vers l'école de Saint-Laurent pour la suite de l'activité.

Dans le gymnase, quelques personnes se sont jointes aux randonneurs pour un total d'environ 50 inscriptions, afin de partager un savoureux repas chaud. En effet, l'une des belles innovations de l'édition 2011 a été de substituer le repas de livraison par un succulent bœuf bourguignon fait maison par le chef Michel Quézel, résident de Saint-Laurent. Après ce copieux repas et un dessert tout aussi délectable, l'activité s'est poursuivie avec une musique entraînante jusqu'en fin de soirée.



PHOTO : SYLVAIN DELISLE



PHOTO : JULIEN MILOT

Un délicieux bœuf bourguignon préparé par le chef Michel Quézel, assisté de Claudia Chebin et Johanne Chebin, attendait les randonneurs.

Fort du succès de cette 28^e édition, depuis déjà longtemps considérée comme une tradition à Saint-Laurent, il ne fait aucun doute que l'activité reviendra à nouveau l'an prochain à la plus grande satisfaction des amants de plein air, nous réservant aussi de belles innovations...

Concours soulignant les 20 ans de La Dictée P.G.L

Hélène Bayard

À l'occasion du 20^e anniversaire de La Dictée P.G.L., la Fondation Paul Gérin-Lajoie offre la chance aux anciens participants de même qu'aux participants actuels de la dictée d'entrer en contact avec de nouvelles cultures. Les gagnants du concours participeront à un trek de deux semaines au Mali, du 20 janvier au 5 février 2012.

Deux gagnants seront choisis : un élève ou un ancien élève ayant participé à la dictée P.G.L. et un enseignant. Advenant le cas où le gagnant serait mineur, il devra être accompagné par un tuteur légal et celui-ci bénéficiera des mêmes avantages que le gagnant.

Ce forfait comprend le vol aller-retour (à partir de Montréal), sept nuits à l'hôtel, neuf nuits en camping, la plupart des repas, les transports terrestres, fluviaux et le transport des bagages durant le trek.

Pour être éligible, il suffit de remplir le formulaire de participation à l'adresse www.fondationpgl.ca/20e puis de répondre à la question « Pourquoi aimerais-je faire le trek au Mali de la Fondation Paul Gérin-Lajoie ? » dans un texte de 100 mots, et ce, avant le 8 avril 2011 à 23 h 59. Le texte gagnant sera celui jugé le plus convaincant parmi les textes ne présentant aucune faute et sera déterminé par un jury de correction formé d'éducateurs sans frontières de la Fondation Paul Gérin-Lajoie. Les gagnants seront informés le 25 avril 2011 et seront invités



PHOTO : FONDATION PGL

La Fondation Paul Gérin-Lajoie offre la chance aux anciens et nouveaux participants à la Dictée PGL de gagner un voyage au Mali.

à *La Grande Finale internationale de La Dictée P.G.L.*, le 22 mai 2011, afin s'adresser aux finalistes.

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE POUR TOUS

Les gagnants seront immergés dans un mode de vie totalement différent. Non seulement s'agit-il d'une expérience inoubliable ayant un faible impact environnemental, mais le trek représente également une source de revenus particulièrement importante pour des citoyens du pays qui profitent de cette forme de tourisme écologique. Le trek offert par la Fondation permettra, de plus, de visiter les cantines scolaires qu'elle a instaurées au fil des années.

Fertilisation Orléans inc.

AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN PAYSAGER

• Terrassement • Ensemencement de pelouse

• Réalisation d'aménagement paysager • Vrac, terre, pierre, compost

2320, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans G0A 4E0
Téléphone : 418 828-9121 • Télécopieur : 418 828-2729
Courriel : f.orleans@videotron.ca

HOCKEY C.B.I.O.

Une organisation dynamique

Pierre Shaienks

L'île d'Orléans n'a pas encore son aréna pour le hockey. Aucune raison ici de partir un débat sur la question, mais une belle occasion pour signaler à la population que plusieurs jeunes joueurs de hockey pratiquent leur sport favori et qu'un bon nombre de parents évoluent avec eux au sein de l'Association de hockey mineur Côte de Beaupré, Île d'Orléans (C.B.I.O.).

PRÈS DE 300 JEUNES JOUEURS INSCRITS

M. Pierre Dumas et M. Martin Giguère nous ont fourni un peu de détails sur cet organisation qui regroupe quelque 300 jeunes joueurs de hockey au sein de 17 équipes, catégorie simple lettre de niveau participation, tandis que les équipes dites double lettre soit niveau élite, sont plutôt regroupées avec les secteurs de Beauport, Québec et Charlesbourg et évoluent dans la ligue QBC Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

C'est près de 46 jeunes Orléanais inscrits à l'Association qui évoluent au niveau participation. Il n'y a pas d'équipe

de l'île distinctive ; les joueurs sont plutôt dispersés au sein de toutes les équipes et celles-ci jouent leurs parties locales à l'aréna de Beaupré. Toutes les pratiques ont également lieu à cet endroit. M. Pierre Dumas, de Saint-Laurent, est membre du conseil d'administration de la ligue et directeur de la catégorie Pee-Wee. Il est père de trois garçons qui jouent pour des équipes de CBIO au niveau novice, atome et pee-wee. Il convient qu'il y a beaucoup de déplacements pour les parties et les pratiques mais qu'il s'agit d'un mal nécessaire si on veut voir nos jeunes pratiquer un sport qu'ils aiment.

BRAVO LES PARENTS !

Dans ce contexte, il faut aussi souligner et saluer le bénévole et la disponibilité des parents. Martin Giguère, de Saint-François, est père de deux garçons, Anthony 17 ans et David 15 ans, qui jouent tous les deux pour l'équipe des Riverains CBIO Midget B. Ils ont commencé à jouer à l'âge de 5 et 6 ans respectivement. Comme Pierre Dumas, il ne

compte plus le millage effectué ni les heures passées sur la route pour les pratiques et les joutes de ses fils à Beaupré ou à l'extérieur lors des tournois. Toutefois, il mentionne que ces derniers ont beaucoup de plaisir à évoluer pour une ligue de hockey bien organisée et qu'ils performent très bien. L'équipe a récemment perdu en finale au tournoi de Loretteville mais compte se reprendre en mars au tournoi de Saint-Ambroise.

LE JOURNAL À L'AFFÛT DES PERFORMANCES DE NOS JEUNES ORLÉANAIS

Ce mois-ci, nous vous présentons Anthony et David Giguère. Mais faites-nous parvenir les détails des performances de vos jeunes et il nous fera plaisir de les publier sur notre site web ou dans une prochaine édition papier du journal. Vous pouvez également obtenir toutes les statistiques et informations nécessaires sur le site de l'Association au www.hockeymineurbio.com ou pour l'interligue QBC à www.qbc.qc.ca

La radio étudiante



PHOTO : MARTIN BENOÎT

Rose-Marie Guérard, Antoine Bouchard et Élodie Lescure animent la radio étudiante de l'École de l'Île-d'Orléans, à Saint-Pierre.

À l'école de Saint-Pierre, la radio étudiante existe depuis trois ans déjà. Nous sommes des élèves de la classe de 6^e année et nous sommes, cette année, responsables de la radio étudiante.

Ce projet consiste à divertir et informer les élèves de maternelle à la 6^e année de notre école. La radio étudiante est diffusée tous les vendredis matin, juste après la récréation. Notre technicien, Antoine Bouchard, s'assure durant la récréation que le son est bien calibré, que les microphones sont en marche et il s'occupe de programmer l'ordinateur. Il nous aide beaucoup. Chaque semaine, nous soulignons les anniversaires et les jeunes sont très contents d'entendre leur nom.

Nous avons aussi inventé une chronique qui se nomme « Avez-vous déjà remarqué ? ». Nous annonçons aussi les congés pédagogiques. Toutes les semaines, une ou deux personnes de notre classe parlent de divers sujets. Par exemple : des blagues, des charades, des jeux Internet, des jeux vidéo, des livres, des émissions de télévision et beaucoup d'autres sujets.

Quand des bricolages sont exposés dans le corridor, Léo Guérin-Morneau en parle à la radio étudiante. Au début de l'année, on enregistrait le jeudi pour diffusion le vendredi ; maintenant, nous parlons en direct. Nous avons des micros sans fil depuis un mois à peine et nous produisons l'émission dans différentes classes. Ainsi, les jeunes voient comment nous procérons.

Ces microphones nous sont prêtés par la Commission scolaire des Premières Seignuries. Tous les matins, nous sortons dans le corridor durant la période de lecture, qui dure environ 15 minutes, pour écrire le texte. Parfois, nous manquons des périodes de classe parce que nous avons besoin de plus de temps. Pour terminer, nous sommes très contents d'avoir été choisis en tant qu'animatrices à la radio étudiante.

Rose-Marie Guérard et Élodie Lescure



PHOTOS : ARCHIVES MARTIN GIGUÈRE

Anthony et David Giguère évoluent tous les deux au sein de l'équipe Midget B des Riverains de C.B.I.O. Cette équipe compte cinq joueurs de l'île d'Orléans.

CAMP SAINT-FRANÇOIS
ÎLE D'ORLÉANS

Depuis 60 ans

Pour vivre un été d'amitié!

À la journée (transport disponible)

À la semaine (jusqu'à 5 semaines)

Camp d'initiation de 3 jours seulement...

Tél. : 418 204-1444

www.campst-francois.com

Nous recrutons :::

- Coordonnateurs(trices) • Moniteurs(trices)
- Sauveteurs • Aspirants-moniteurs

Faire parvenir son c.v. à
chefdecamp@campst-francois.com

Journée portes ouvertes

Dimanche 15 MAI 2011

50% de rabais sur les frais d'inscription en réservant avant le 5 mars



ANNONCES CLASSEES

Offre d'emploi

Préposé(e) au service à la clientèle pour la période de l'été. 35 heures par semaine avec travail sur horaire. Salaire à discuter selon l'expérience. Faire parvenir votre CV à **L'Espace Félix-Leclerc**, 682 chemin Royal, Saint-Pierre I.O. G0A 4E0 ou par courriel à felixleclerc@videotron.ca

Personnes demandées pour travail aux serres, de mars à juillet (de la plantation à la vente) ; possibilité de prolongement. Communiquer avec Suzie Marquis, 4473 chemin Royal, Sainte-Famille (résidence) ou 4472 chemin Royal, Sainte-Famille (serres).
418 829-2603, résidence
418 570-3573, serres

Le Relais des Pins recherche plongeurs(ses), serveurs(ses), maquilleurs(es) pour enfants, préposés(es) à la vente au détail (boutique) pour le temps des sucres et pour l'été. Envoyez votre CV à info@lerelaisdespins.com ou par fax au 418 829-3681
418 829-3455

Cabane à sucre L'En-Tailleur recherche personnel. Préposés(es) pour le service aux tables demandé(es). Jour, soir, fin de semaine, temps partiel, horaire variable, de mars à octobre. Envoyer votre CV par fax au 418 828-2344 ou par courriel à contact@entailleur.com à l'attention de Lise Tailleur.

Manoir Mauvide-Genest
Offres d'emplois étudiants

Postes offerts : 4 postes de guide-interprète

Description des fonctions : Accueil du public, animation des visites commentées en français et en anglais, collaboration à la réalisation d'activités, perception et contrôle des droits d'entrée, compilation des statistiques journalières, surveillance des lieux et biens. Exigences de l'emploi : Facilité à communiquer en français et en anglais, études postsecondaires, expérience pertinente de travail, entretien et dynamisme, moyen de transport. Retour aux études à l'automne 2011. Conditions de travail : Salaire de 9,65 \$/heure et plus, selon expérience, 36,5 heures/ semaine, incluant les fins de semaine.

Mai à septembre, de 10 h à 17 h 30. Septembre et octobre, fins de semaine seulement.
Faites parvenir votre CV avant le 1er avril 2011 au : Manoir Mauvide-Genest, 1451 chemin Royal, Saint-Jean, Île d'Orléans, Qc. G0A 3W0. Tél : 418 829-2630 – télécopieur : 418 829-0734, courriel : mauvide-genest@oricom.ca
Nous remercions à l'avance tous les postulants. Cependant, seuls les candidats retenus seront contactés.

Le courrier du lecteur

Un spectacle désolant

Quel spectacle désolant que ces pauvres chiens de l'île, enchaînés jour et nuit, 365 jours par année, à une niche délabrée qui ne les protège ni de la chaleur ni du froid, et ce, qu'il fasse + 30 ou - 30 degrés Celsius ! Qu'ont donc fait ces chiens pour mériter une vie si misérable ? Quelle faute ont-ils commise ?

Les chiens sont des animaux qui ont besoin d'affection et d'attention. En plus d'une nourriture adéquate, ils doivent aussi pouvoir avoir accès à de l'eau fraîche

en tout temps. Ils doivent aussi faire des promenades régulières.

N'existe-t-il donc aucun règlement à l'île d'Orléans pour protéger ces pauvres chiens de la cruauté de leurs propriétaires ?

Merci de votre attention concernant cette situation déplorable et inacceptable.

Dominique Leiba
Sainte-Famille

Prochain déjeuner du député



Raymond Bernier

Le député de Montmorency, M. Raymond Bernier, invite toute la population de l'île d'Orléans à assister au prochain déjeuner qui aura lieu samedi le 26 février à 8 h 30 à la Salle des Chevaliers de Colomb de Montmorency, 4579 boulevard Sainte-Anne.

M. Bernier traitera du bilan de la session parlementaire de l'automne 2010. Le coût est de 8 \$ par personne.
Réservation : 418 660-6870

Tournoi de hockey-bottine à Saint-Laurent

Pierre Shaienks

C'est samedi prochain, le 26 février à compter de 10 h, que se déroulera le fameux tournoi de hockey-bottine sur la patinoire de la municipalité de Saint-Laurent.

Pas moins de 72 joueurs répartis dans six équipes se disputeront ce tournoi annuel.



Solution

8	5	1	7	6	2	3	4	9
4	7	2	3	5	9	1	8	6
9	6	3	1	8	4	7	2	5
2	1	9	6	3	7	4	5	8
6	3	8	5	4	1	2	9	7
7	4	5	9	2	8	6	1	3
5	2	7	8	1	6	9	3	4
1	8	6	4	9	3	5	7	2
3	9	4	2	7	5	8	6	1

Autour de l'île

www.autourdelile.com

Rédactrice en chef : Hélène Bayard

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Pour nous rejoindre : 828-0330 ; télécopieur : 828-0741 ;
courriel : autourdelile@videotron.ca; adresse postale : C.P. 124, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, G0A 4E0

Coordonnatrice de la production / adjointe administrative : Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs et collaboratrices : Nicole Bédard, Charles-Eugène Bergeron, Line Frenette, Michel Gagné, Normand Gagnon, Lucie Lapointe, Julien Milot, Chantale Nadeau, Patrick Plante, Pierre Pruneau, Marie-Hélène Therrien et Andrée-Anne Turcotte.

Correcteur et correctrices : Nicole Bédard, Line Frenette et Bernard Raphy. Distribution dans les commerces : André Bédard

Direction artistique : Geneviève Pinard

Imprimeur : Les Presses du Fleuve



DATES BUTOIR À RESPECTER

Publicité :

lundi 7 mars

(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

Textes et communiqués :

mercredi 9 mars

Distribution :

jeudi 24 mars



POUR VOS PROJETS D'AVENIR, TRAVAILLONS ENSEMBLE



REER ou CELI, rien ne vaut une stratégie bien définie pour déterminer la solution qui s'avère la plus avantageuse pour vous. Rencontrez dès maintenant votre conseiller ou votre planificateur financier* à la Caisse.

REER Date limite pour cotiser
1^{er} MARS 2011

- à la Caisse au 418 828-1501
- au www.desjardins.com
- au 1 800 CAISSES

* Le planificateur financier agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.



Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans

Salon de l'emploi de l'Île-d'Orléans

2011

À l'île d'Orléans,
combinez **plaisir et travail**

La destination de l'emploi

Un moyen rapide et efficace de rencontrer plusieurs employeurs dans un même endroit.

Les emplois offerts touchent tous les domaines du marché du travail, spécialisés ou non, permanents ou temporaires.

Pour information : Chambre de commerce de l'île d'Orléans au 418 828-0880 ou www.cciledorleans.com

Bienvenue au salon, entrée **GRATUITE !**
Le samedi **19 mars 2011** de **9 h 30 à 14 h 30**

Remis au lendemain en cas de tempête

Au Club social Stadacona

1807, chemin Royal à Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans



Partenaires financiers :



Une initiative de la Chambre de commerce de l'île d'Orléans et d'Emploi-Québec/Centre local d'emploi de Beauport

